

# LES COTEAUX DE LA LOMAGNE

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 31.05.2021



# TABLE DES MATIÈRES

## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES COTEAUX DE LA LOMAGNE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

## CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

## L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Coteaux de la Lomagne

Situés à l'extrémité ouest du département, à la frontière avec le Gers et le Tarn-et-Garonne, les Coteaux de la Lomagne débordent des strictes limites départementales :

- ◊ Au nord, avec l'unité paysagère Tarn-et-garonnaise du même nom.
- ◊ à l'ouest, avec l'unité paysagère du Pays de Cologne qui fait la transition avec le Savès Toulousain ;

Cette unité paysagère appartient plus largement à l'éventail gascon, qui s'ouvre à partir du plateau de Lannemezan, et en particulier aux coteaux de Gascogne. Découpée à l'ouest par la vallée de la Gimone, hors du département, elle est délimitée à l'est par la crête Tolosane, dont l'ourlet formé par les dépôts alluvionnaires de la Garonne assure une démarcation nette avec la plaine garonnaise. La limite sud de l'unité paysagère est formée par la large vallée de la Save.

Les Coteaux de la Lomagne apparaissent comme une entité relativement homogène, faite de collines aux courbes marquées, sillonnées par une multitude de petits ruisseaux et support d'une activité agricole dynamique. Peu urbanisé, ce territoire comprend de petits villages répartis sur les hauteurs des collines, où les formes architecturales restent pour la plupart authentiques, et surtout un habitat en grande partie dispersé.

Cette homogénéité cache en réalité un paysage qui est loin d'être monotone, où la succession de petites collines offre sans cesse de nouvelles perspectives, plus ou moins profondes. Si les paysages sont avant tout agricoles, avec de vastes parcelles cultivées s'étendant à perte de vue, c'est le relief vallonné creusé dans cette roche tendre qu'est la molasse, qui rompt une certaine régularité.

Une distinction s'opère toutefois entre les secteurs nord et sud-ouest, et le reste de l'unité paysagère. Des alluvions anciennes originaires du fleuve se sont en effet déposées sur les plateaux du nord et du sud-ouest, par ailleurs plus élevés, induisant une occupation du sol légèrement différente. Les boisements y sont en effet plus nombreux, et peuvent parfois occuper de vastes surfaces, plus importantes que les bosquets rencontrés ailleurs.



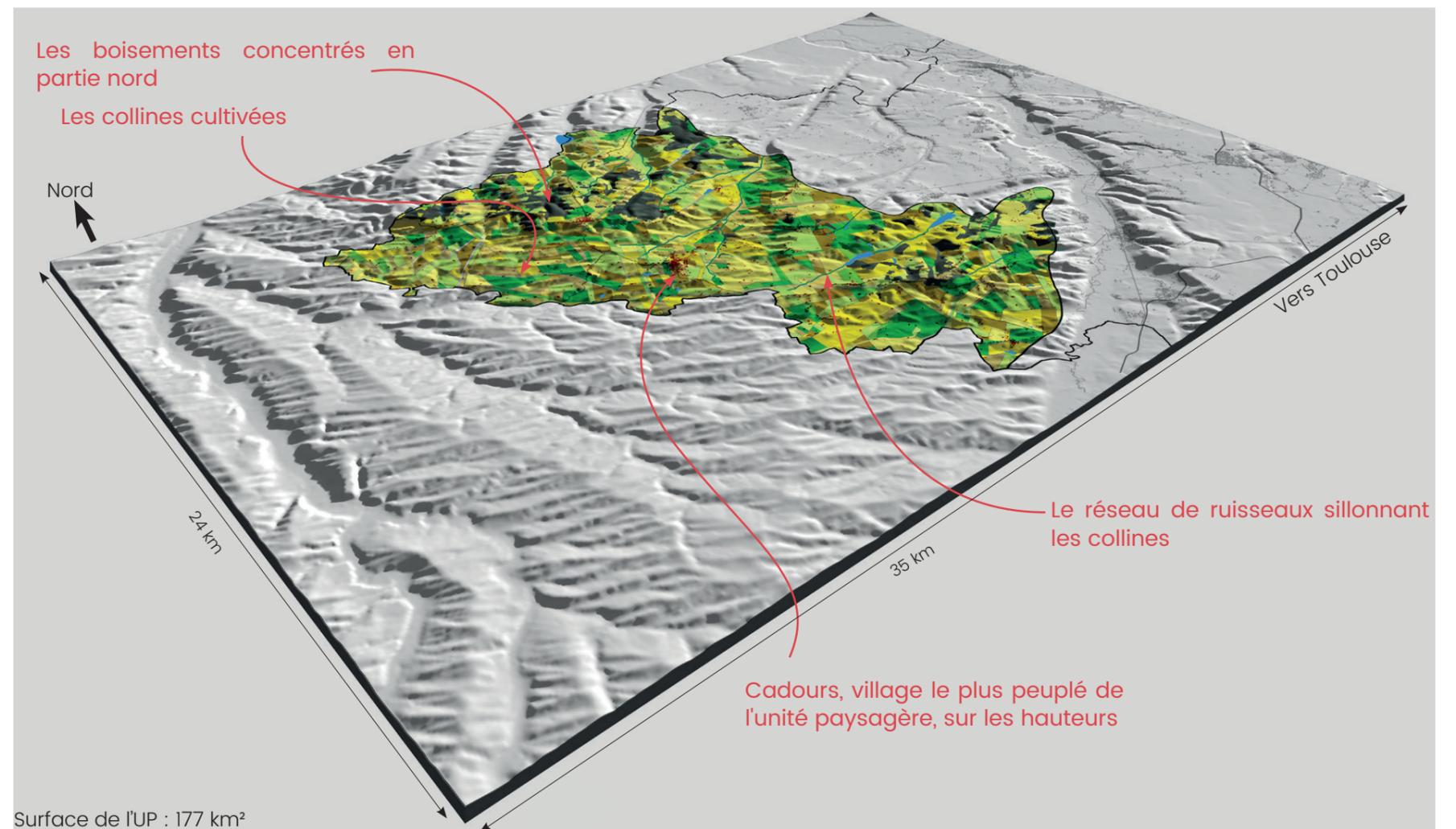
Depuis les terrasses de la Garonne, la crête Tolosane aisément perceptible



Un paysage de collines cultivées se déroulant à l'infini



Boisements en partie nord de l'unité paysagère





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Coteaux de la Lomagne

### LES COTEAUX DE LA LOMAGNE

Les Coteaux de la Lomagne se caractérisent par :

- ◊ Un relief vallonné constitué d'une succession de collines, de tailles et de formes différentes, dont les sommets les plus élevés (300m) se situent dans la partie nord ;
- ◊ Un réseau hydrographique dense, en lien avec ce relief, dont les multiples ruisseaux bordés de leur ripisylve plus ou moins constituée, s'écoulent au creux des vallons ;
- ◊ Une faible urbanisation avec d'une part un habitat regroupé en villages situés en position de promontoire, et d'autre part, un habitat rural fortement dispersé, implanté en zone de crête ou à mi-pente ;
- ◊ Une agriculture omniprésente tournée principalement vers la culture céréalière et la production de l'AOP Ails Violet de Cadours ;
- ◊ Des alignements d'arbres ;
- ◊ Des boisements répartis au nord de l'unité paysagère, où les pentes sont les plus raides.

Les Coteaux de la Lomagne se dépeignent grâce à une palette de couleurs :

- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ◊ Le beige des murs enduits à la chaux
- ◊ Le jaune pâle des épis de blé et le jaune intense des tournesols
- ◊ Le vert intense des alignements de platanes
- ◊ Le vert foncé des boisements
- ◊ Le marron des sols nus labourés



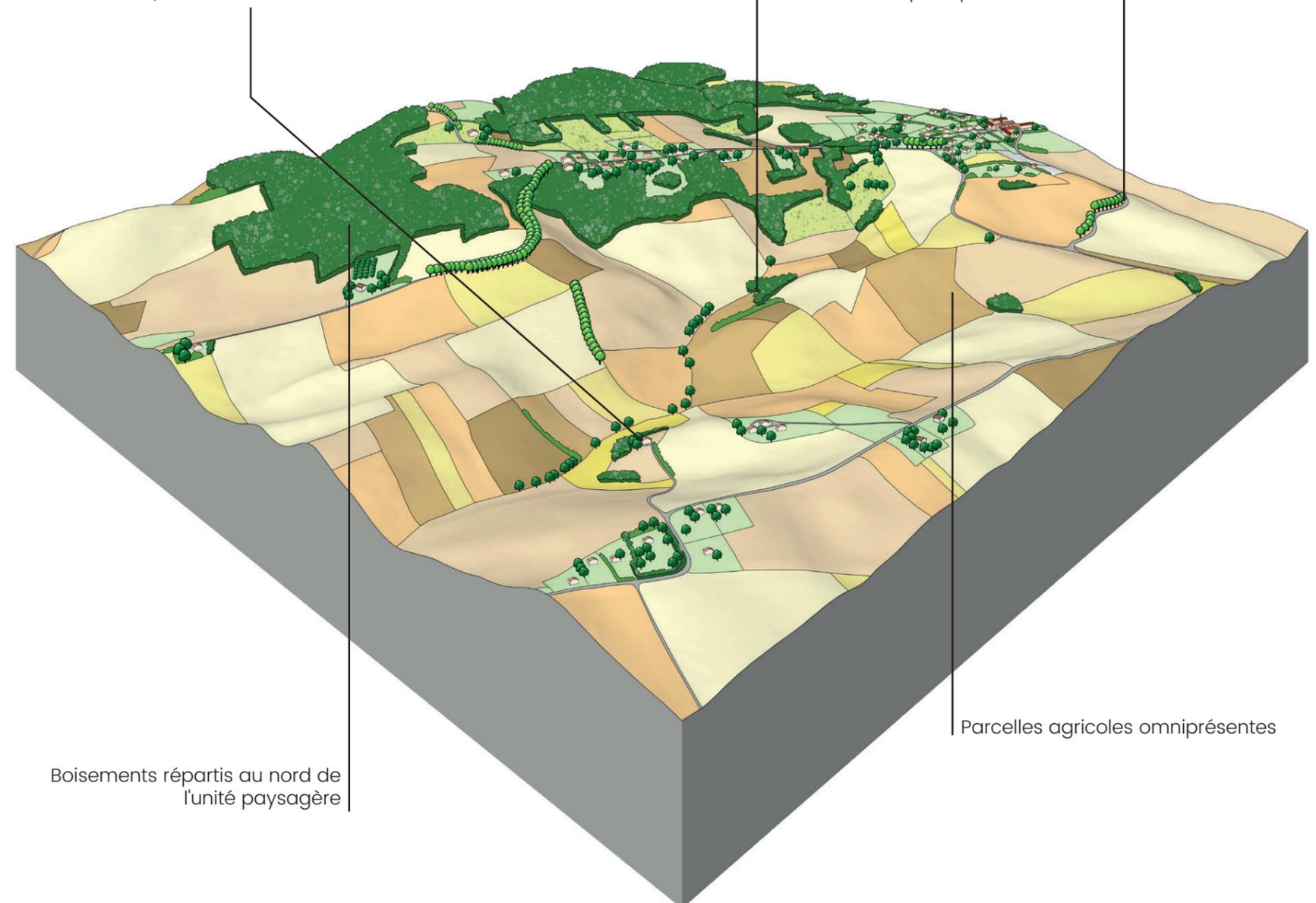
Habitat largement dispersé, en sommet de collines ou à mi-pente



Réseau dense de petits ruisseaux au creux des vallons



Alignement d'arbres le long des axes principaux



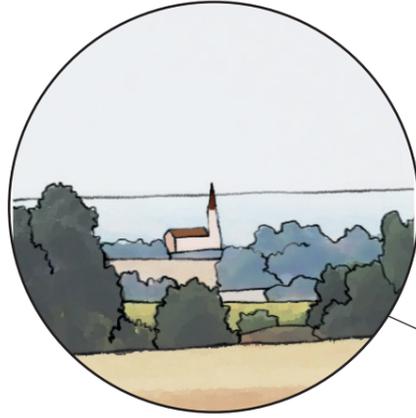
Boisements répartis au nord de l'unité paysagère

Parcelles agricoles omniprésentes



# L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Coteaux de la Lomagne

Villages de faible emprise, à l'habitat traditionnel, groupés sur les sommets des collines



Axes principaux souvent implantés en crête, et bordés d'alignements d'arbres



Boisements établis sur les pentes les plus raides, principalement au nord de l'unité paysagère



Habitat dispersé en sommet de colline ou à mi-pente



Vastes parcelles cultivées principalement de blé, tournesol et Ail violet de Cadours AOP, où les haies ont souvent disparu au profit de parcelles plus grandes





## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LA GÉOLOGIE

Territoire de collines aux courbes marquées, typiques d'un sous-sol molassique, les Coteaux de la Lomagne n'en sont pas moins sous l'influence de la Garonne.

Des alluvions anciennes originaires du fleuve se sont en effet déposées sur les plateaux du nord et du sud-ouest de l'unité paysagère. Au sommet des collines et sur les crêtes dominant les dépôts alluviaux constitués de cailloux roulés et de sables sur 5 à 7 mètres d'épaisseur, eux-mêmes recouverts de limons-sableux sur 1 à 3m. Ces dépôts se sont en partie déplacés sur les versants des collines, par éboulement ou glissement. Ces versants sont alors composés de graviers et cailloux de quartz en grande quantité, de sables et parfois, lorsque la molasse sous-jacente a également été entraînée, de limons et argiles. L'ensemble est de couleur rouge et fut exploité pour la production de poterie et de briques, en particulier dans les environs de Cox.

Cette composition géologique induit une occupation du sol différente du reste de l'unité paysagère. Les parcelles cultivées y sont moins nombreuses, ce sont souvent des sols caillouteux et lessivés moins propices à l'agriculture, et les boisements ont pu se développer et couvrir aujourd'hui de larges surfaces.

La majorité de l'unité paysagère est en revanche constituée de roche molassique, roche tendre fortement encline au phénomène d'érosion, façonnant ainsi cette succession de collines au creux desquelles s'écoulent les cours d'eau.

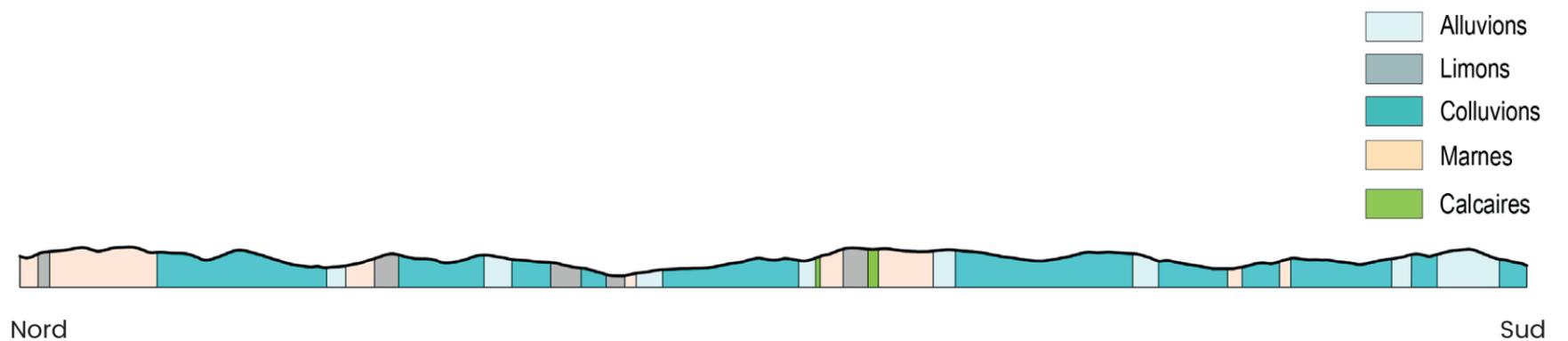
La molasse en tant que telle, de nature plutôt marneuse (argile et calcaire), est affleurante sur tous les versants sud. Les colluvions, c'est-à-dire les dépôts argilo-limoneux décalcifiés issus de l'érosion de la molasse recouvrent les versants nord sur des épaisseurs variables (0.5 à 1 m en haut de versant, 5 à 8m en bas). Ces matériaux de couleur ocre ou ocre rouge ont souvent été exploités pour la fabrication de tuiles et de briques.

Sur le sommet plat des collines, on retrouve les dépôts éluviaux. Ce sont des dépôts fins recouvrant sur 1 à 3m d'épaisseur la molasse sous-jacente.

Malgré les pentes parfois importantes, les terrains reposant sur ces formations molassiques sont en grande partie cultivés. Bien que lourds, leur composition riche en argile leur permet de retenir l'eau et les éléments nutritifs nécessaires aux cultures.



Plateau du nord de l'unité paysagère avec de larges boisements



Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Etendue de collines



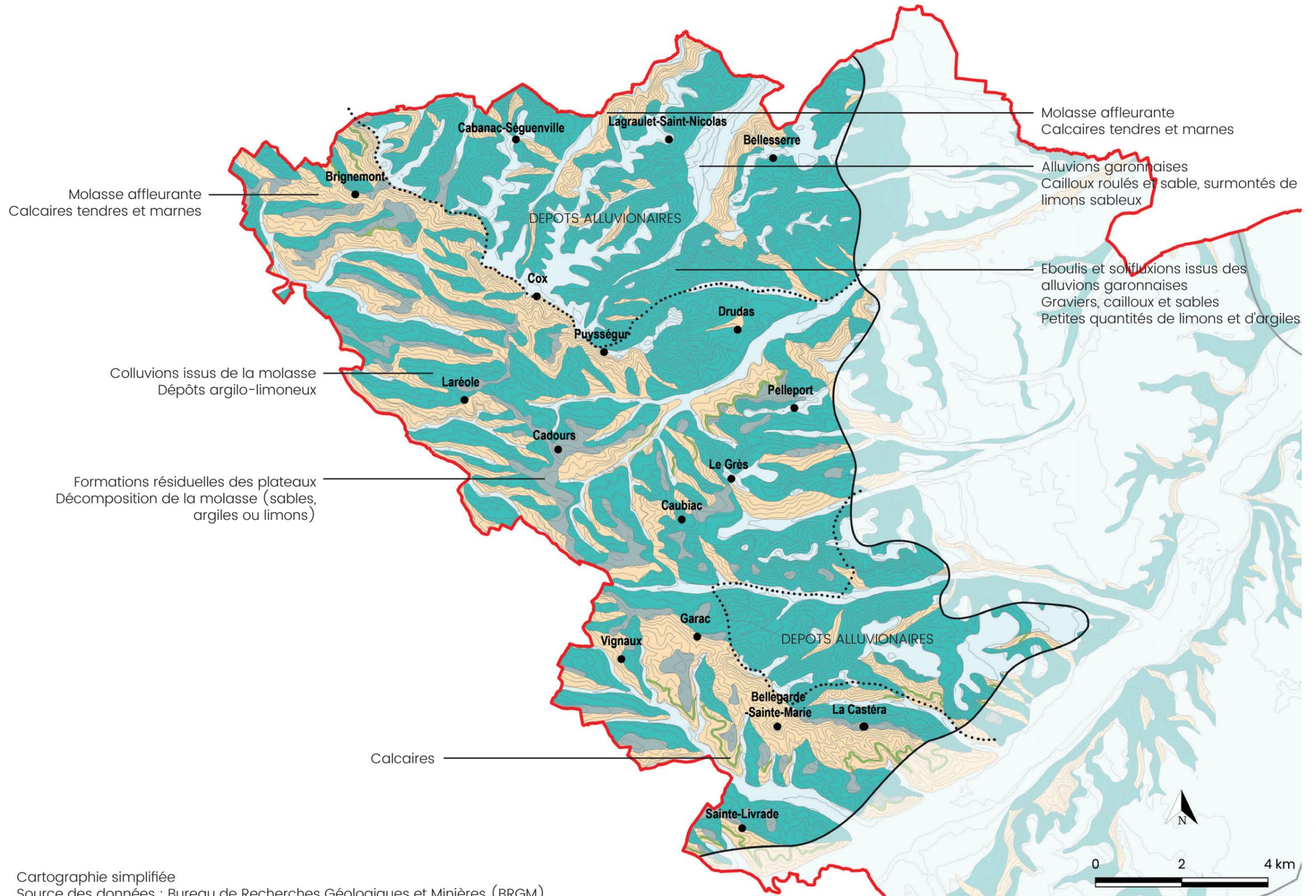
Terrains cultivés, ici sur un versant nord



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LA GÉOLOGIE

-  Alluvions
-  Limons
-  Colluvions
-  Marnes
-  Calcaires
-  Limite unité paysagère
-  Limite unité paysagère
-  Limite entité géologique



Cartographie simplifiée  
 Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LA GÉOMORPHOLOGIE

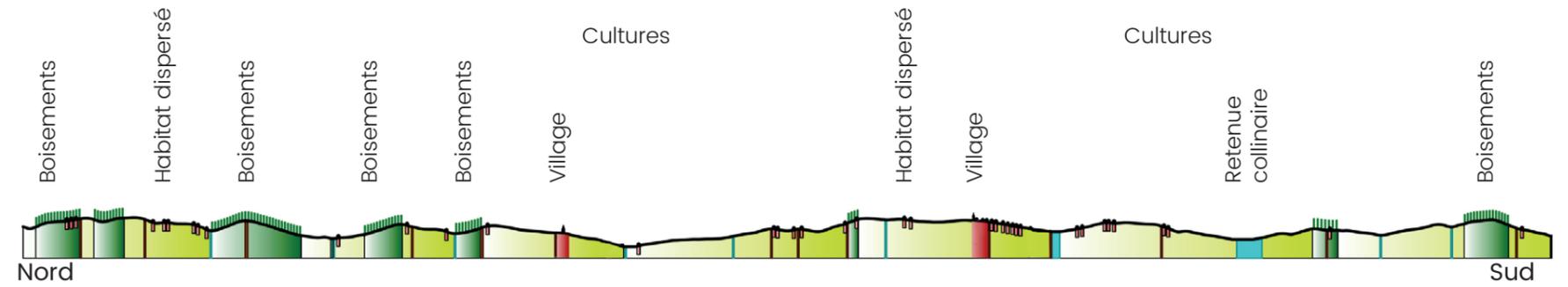
Le relief des Coteaux de la Lomagne est assez élevé, évoluant d'une centaine de mètres à 300m, trahissant la succession de vallons plus ou moins hauts. Les collines sont de tailles et de formes différentes, plus ou moins étirées en longues crêtes ou simplement regroupées en petites buttes. Les hauteurs les plus importantes sont localisées dans le nord et l'est de l'unité paysagère, notamment autour de Cox et Pelleport. Les pentes y sont également plus raides.

L'orientation du relief est directement dépendante de celle de la trame hydrographique. Les vallons du nord sont ainsi orientés nord-est / sud-ouest et rencontrent ceux du reste de l'unité paysagère, orientés est-ouest.

Les boisements sont répartis au nord, sur les zones aux pentes les plus raides. Leur implantation est toutefois indépendante de l'exposition, puisque qu'on en trouve aussi bien sur les versants est que ouest, au sommet des reliefs qu'en fond de vallon.

Le restant des Coteaux de la Lomagne, soit la quasi-totalité du territoire, est occupé par les terres agricoles qui bénéficient de sols relativement fertiles reposant sur la roche mère molassique, et de pentes relativement douces. Tous les versants sont cultivés, peu importe l'exposition, tout comme les fonds de vallons et les sommets. La variabilité des sols n'a donc que peu d'incidence sur leur occupation agricole : les terreforts argilo-calcaires des versants sud, les boubènes décalcifiées ou les rougets argileux des versants nord sont pareillement exploités.

Le bâti, qui représente une faible part de l'unité paysagère, et les axes routiers départementaux structurants sont quant à eux implantés sur les hauteurs.



Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Vue sur les reliefs



Bâti implanté sur les hauteurs



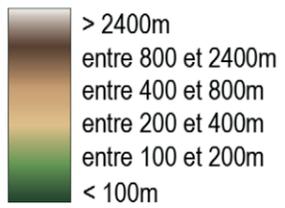
Forte présence de terres agricoles



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

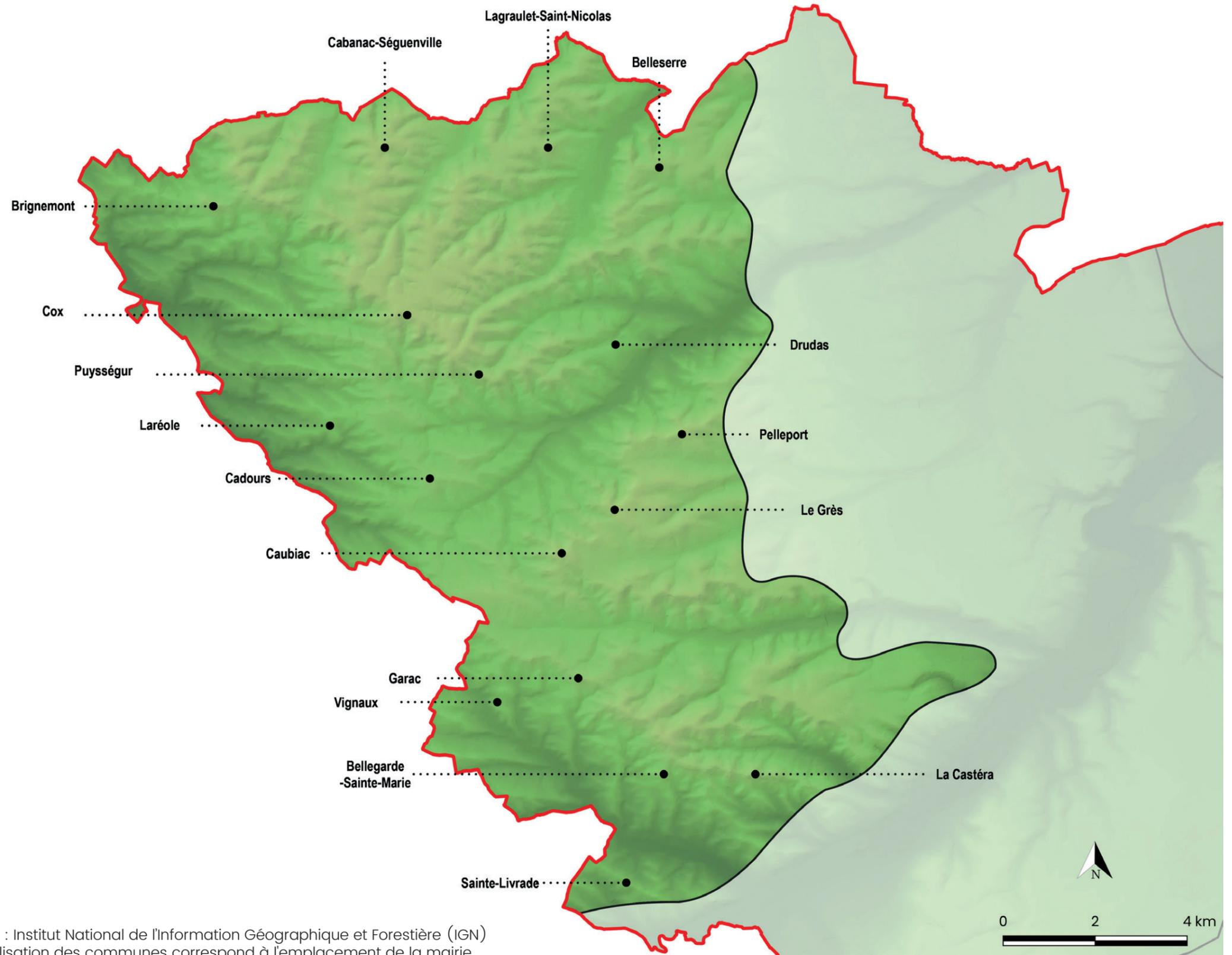
## LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :

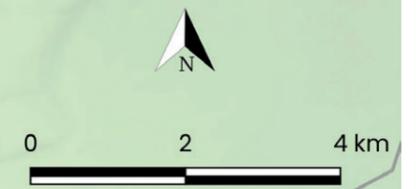


Point culminant : 300m  
Point bas : 125m

— Limite unité paysagère  
— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)  
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



**LES COTEAUX DE LA LOMAGNE**



**CE QUI FAIT PAYSAGE \_Le socle support**

**L'HYDROGRAPHIE**

Les Coteaux de la Lomagne se caractérisent par une prédominance de boisements dans leur partie nord, mais aussi par le rayonnement de cours d'eau principalement orientés sud-ouest/nord-est, qui s'inscrit dans la continuité de celui observé dans les terrasses moyennes de la Save.

**\_Le Cédât (L=9km / 8 affluents)**

Cours d'eau naturel non navigable, le Cédât naît à Encausse et se jette dans la Save au niveau de Lassère-pradère.

Ce ruisseau se fait assez discret dans le paysage où subsistent quelques traces de bocage agricole. Sur certains de ses tronçons le ruisseau est à nu, laissant apparaître l'eau à ciel ouvert, tandis que sur d'autres points sa ripisylve se densifie et s'accompagne de boisements.

**\_L'Arsène (L=14km / 4 affluents)**

L'Arsène prend sa source à Encausse et se jette dans la Save au niveau de Montaigut-sur-Save. Ce ruisseau assez encaissé serpente à travers de petites parcelles agricoles. Son lit est étroit mais il s'élargit néanmoins au droit de deux lacs de barrage, à savoir le lac de Thil-Bretx et le lac de Garac. Plusieurs villages tels que Thil ou Bretx se sont installés en rive gauche.

Proche de sa source, la ripisylve de l'Arsène est assez clairsemée, ce qui ouvre le ruisseau et trace une ligne légère sur le paysage environnant.

**\_Le ruisseau de Marguestaud (L= 23km / 6 affluents)**

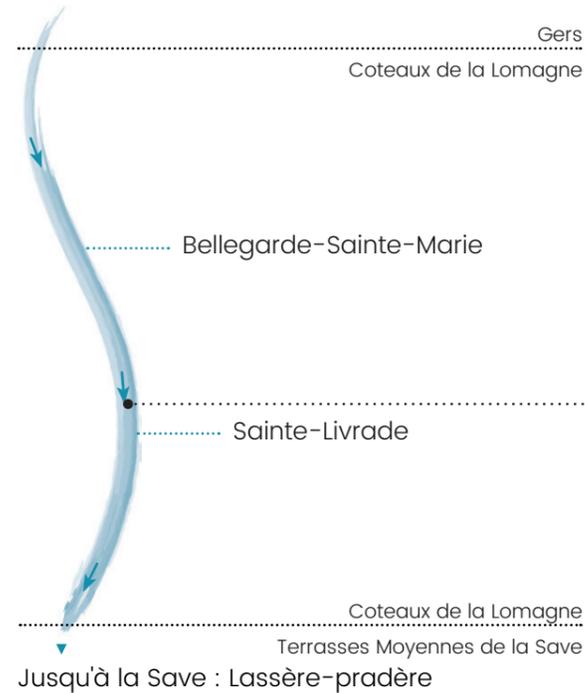
Le ruisseau de Marguestaud prend sa source à Caubiac et se jette dans la Garonne à Verdun-sur-Garonne. Ce ruisseau étroit en encaissé se lit davantage dans le paysage par sa ripisylve diversifiée que par l'eau elle-même. De la même manière que dans les terrasses moyennes de la Save, le paysage traversé par le ruisseau dans les Coteaux de Lomagne se compose de petits espaces agricoles légèrement vallonnés et ponctués de boisements allant du bosquet jusqu'au bois.

**\_Le ruisseau de Dère (L=16km / 4 affluents)**

Le ruisseau de Dère, également appelé ruisseau de Marmèche, naît dans la commune de Puysségur et se jette dans le ruisseau de Nadesse au niveau de Bouillac.

Au début de son parcours, le ruisseau disparaît sous des forêts denses telles que la forêt de Puysségur, puis en sortie de cette forêt il s'élargit en plan d'eau et à mesure que l'on se rapproche de Belleserre, son cours se lit parmi les parcelles agricoles grâce au cortège végétal qui l'accompagne. Mais les boisements ne sont jamais loin, perchés sur les vallons.

Le Cédât : depuis Encausse

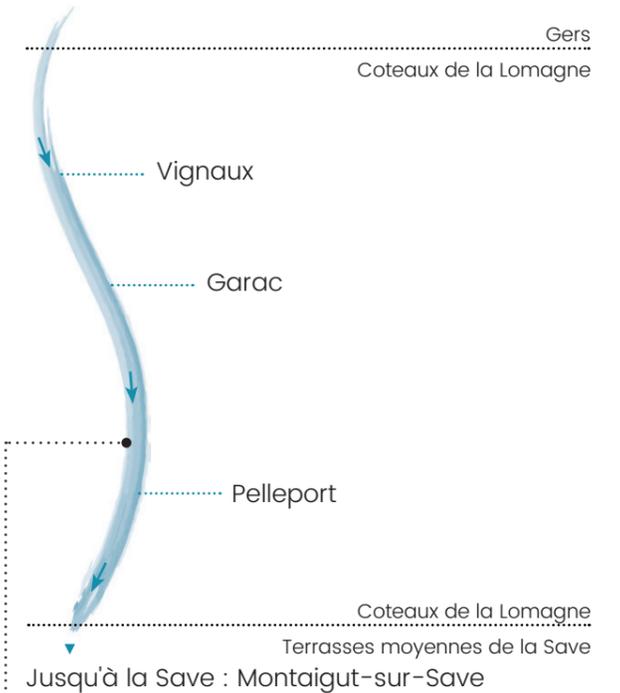


Le Cédât depuis la route de Laougat

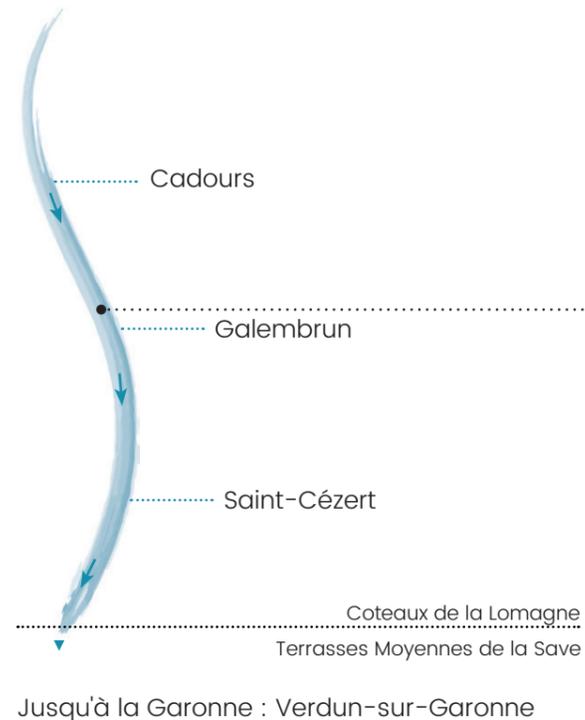


L'Arsène peu avant le lac de Garac

L'Arsène : depuis Encausse



Le ruisseau de Marguestaud : depuis Caubiac

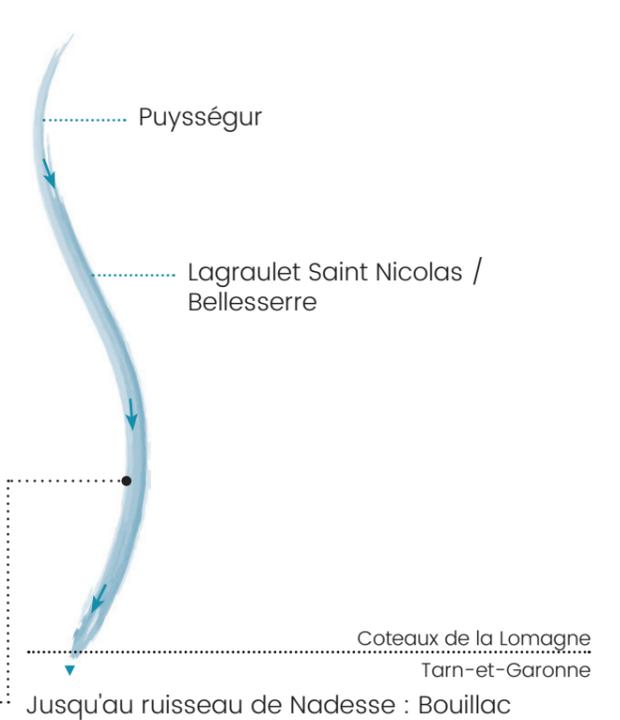


La ripisylve du ruisseau de Marguestaud vue depuis la D1



La ripisylve de Dère depuis la D30

Le ruisseau de Dère : depuis Puysségur





## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### L'HYDROGRAPHIE

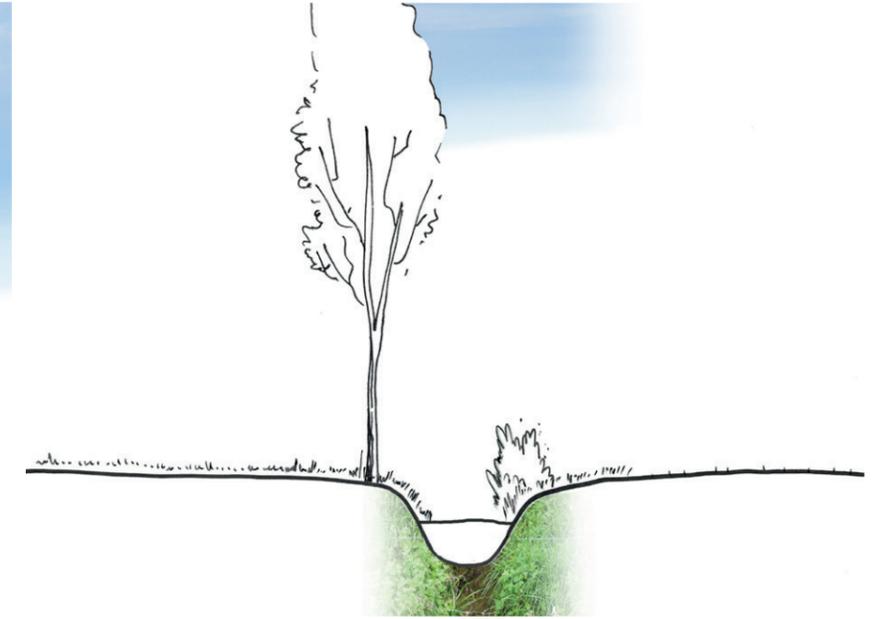
Deux typologies de cours d'eau sont présentes sur cette unité paysagère :

- ◊ Le ru en zone agricole : Son cours est très encaissé et ne dépasse pas 1m de largeur, ressemblant le plus souvent à un simple fossé. La végétation qui l'accompagne est une prairie rase qui laisse très souvent l'eau se dévoiler à ciel ouvert mais qui est également ponctuée d'arbrisseaux amenés à se densifier lorsque le cours s'élargit.
- ◊ Le ruisseau en zone agricole : Ce type de cours d'eau est relativement mince, d'une largeur d'environ 2-3m et assez encaissé. Il se lit surtout par sa ripisylve dense qui peut s'épaissir encore d'avantage et former de petits boisements.

Enfin, une multitude de petits lacs, parfois utilisés pour la pêche, ou de retenues collinaires destinées à l'irrigation agricole sont disséminés dans le creux des vallons. De taille variable, ils se confondent parfois au lit d'un ruisseau, certes plus large que d'ordinaire, ou constituent au contraire une étendue d'eau relativement importante. Ils sont souvent bordés d'une ripisylve assez clairsemée, mais peuvent également être bordés de boisements.



Ruisseau étroit et encaissé mais riche en végétation



Ru étroit mais lisible et ouvert



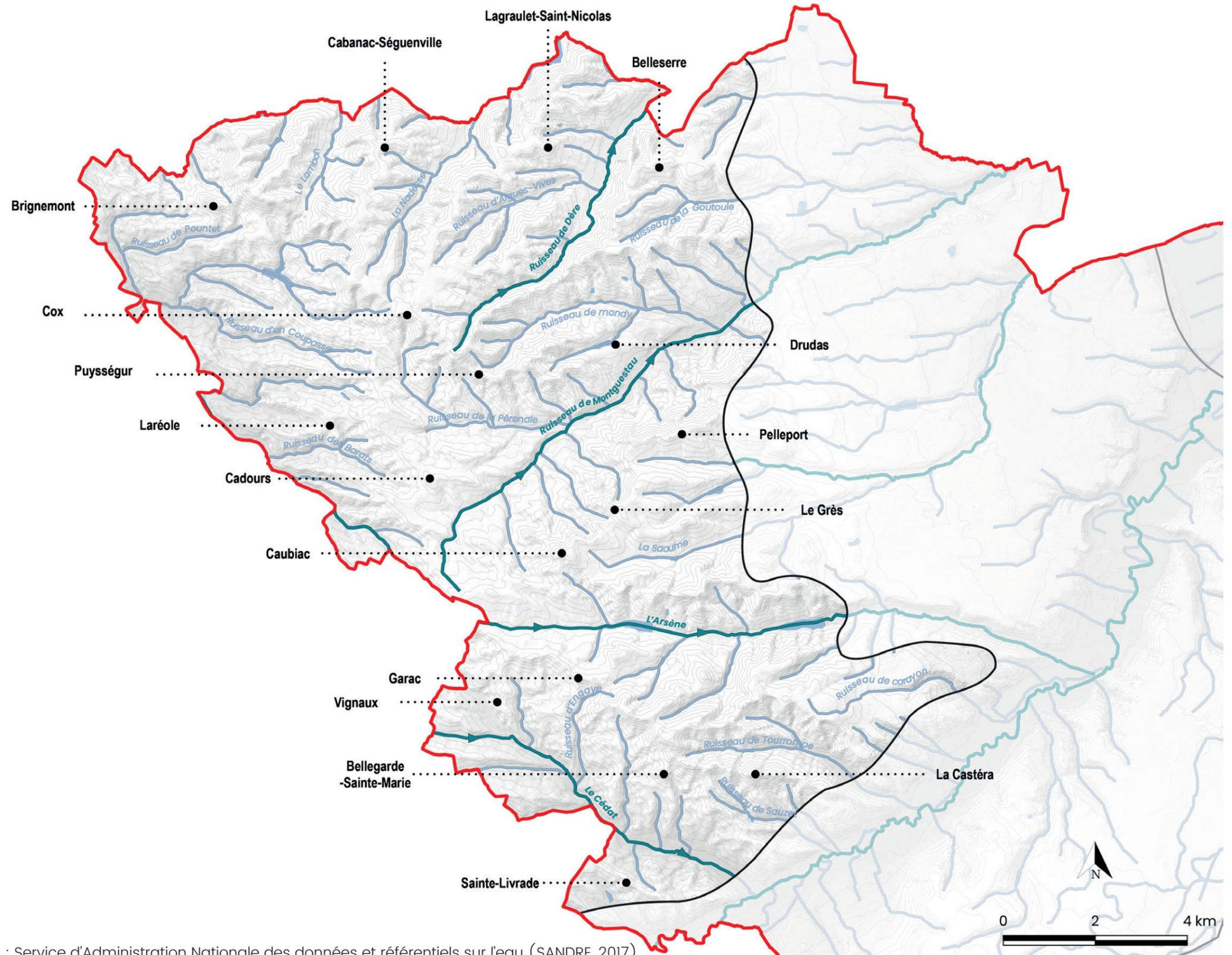
Retenue collinaire



CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les Coteaux de la Lomagne constituent un secteur très vallonné où se côtoient de grandes cultures céréalières avec quelques boisements qui se sont maintenus sur les sols les plus pauvres.

Les fonds de vallons renferment beaucoup de petites zones humides qui se sont développées le long des cours d'eau (ripisylve, prairies humides) et qui se sont parfois étendues grâce à la construction de retenues collinaires, très nombreuses dans ce secteur.

Les forêts et bois de l'unité paysagère sont majoritairement des chênaies-charmaies avec, comme espèces dominante, le Chêne sessile (souvent hybridé avec le pubescent), le Charme, le Châtaignier, le Merisier, le Cormier, ... Des conifères y sont également présents (Pin sylvestre et Pin maritime).

On notera toutefois dans certains bois, la présence très localisée d'espèces révélatrices des influences climatiques auxquelles le secteur est soumis comme le Chêne liège (espèce à affinité méditerranéenne) ou, à l'opposé, le Hêtre (espèce montagnarde des milieux froids ou humides).

Ces forêts sont riches en insectes saproxylophages souvent patrimoniaux (Ténébrion, Longicorne, Prionne tanneur, ...). Elles renferment également de multiples milieux aquatiques et humides (lacs, mares ou pièces d'eau, exutoires de lacs et ruisselets de sources) offrant une grande richesse au niveau des amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres et autres tritons).

Enfin, il faut noter, en limite de l'unité paysagère, la retenue de Bouillac-Lagraulet, dans la vallée de la Nadesse. Ce plan d'eau constitue une halte migratoire et une zone de stationnement hivernal pour une trentaine d'espèces d'oiseaux d'eau tels que Canards, Sarcelles, Fuligules, Grèbes, Foulques, Bécassines, Chevaliers, ... dont certains rares comme le Grèbe à cou noir.



Bois de Jouanico



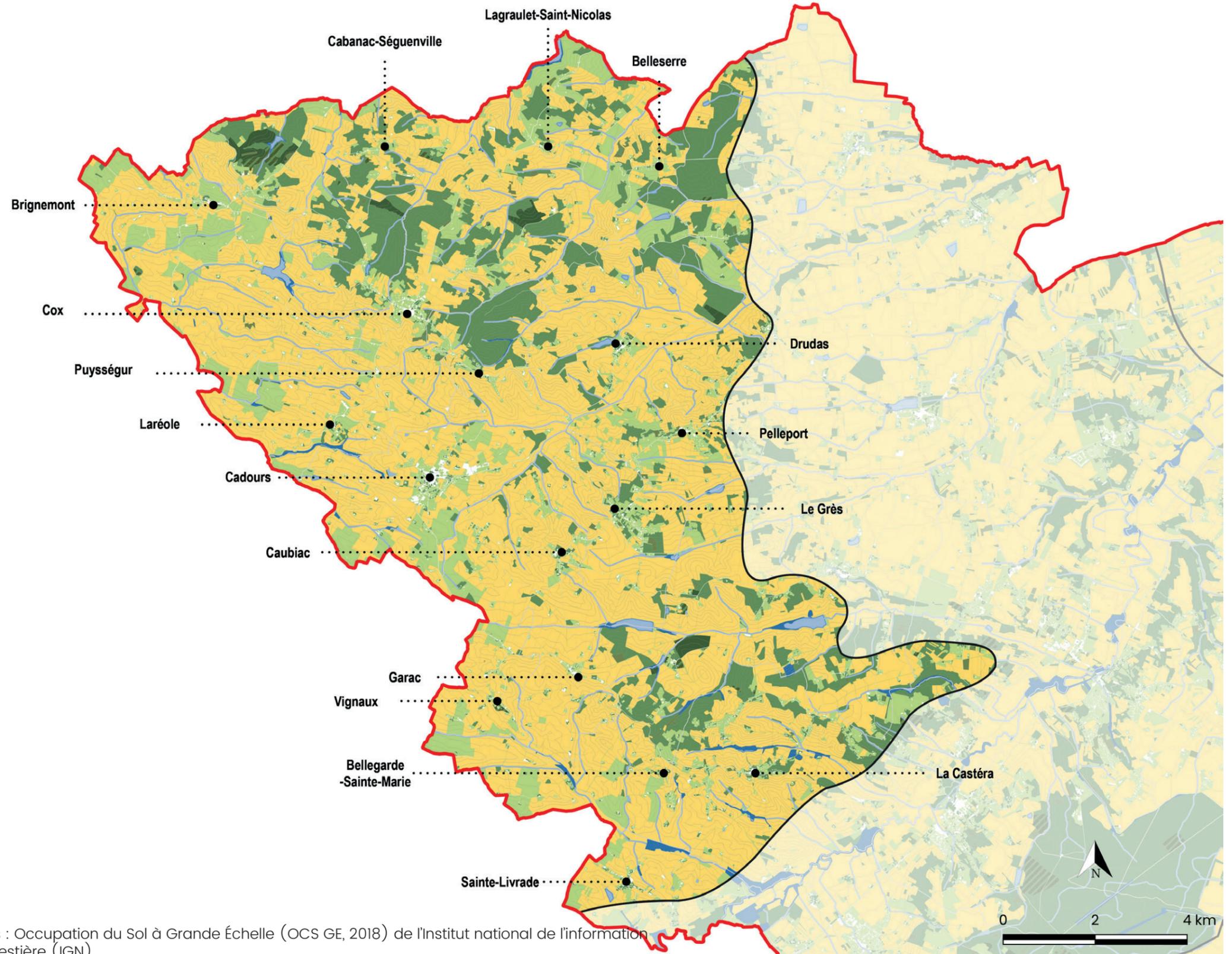
Bois de Burgaud



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

- Formation ripicole
- Zone humide
- Forêt de résineux
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Formation végétale basse
- Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les secteurs aux enjeux écologiques les plus notables sont liés aux bois et forêts ainsi qu'aux multiples petites zones humides. Ces secteurs sont couverts des périmètres d'inventaires tels que les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique-ZNIEFF) et l'inventaire des Zones Humides. Il s'agit pour l'essentiel :

#### Listes des ZNIEFF de type I

- ◊ Forêt de Jouanicou et Bois de Billère (Identifiant national : 730011231)
- ◊ Bois du Burgaud, du Fonzau, et du Galembroun (Identifiant national : 730010264)

#### A la marge de l'unité paysagère :

- ◊ Ruisseau de Nadesse et retenue de Bouillac-Lagraulet (Identifiant national : 730030239)

#### Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- ◊ la zone naturelle du château de Laréole.

#### Listes des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides éparses (retenues d'eau, ripisylves et prairies humides)

Cette unité paysagère ne renferme par contre aucun périmètre de protection des enjeux écologiques (site Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, réserve,...).



Bois de Billère



Forêt de Burgaud



Retenue d'eau

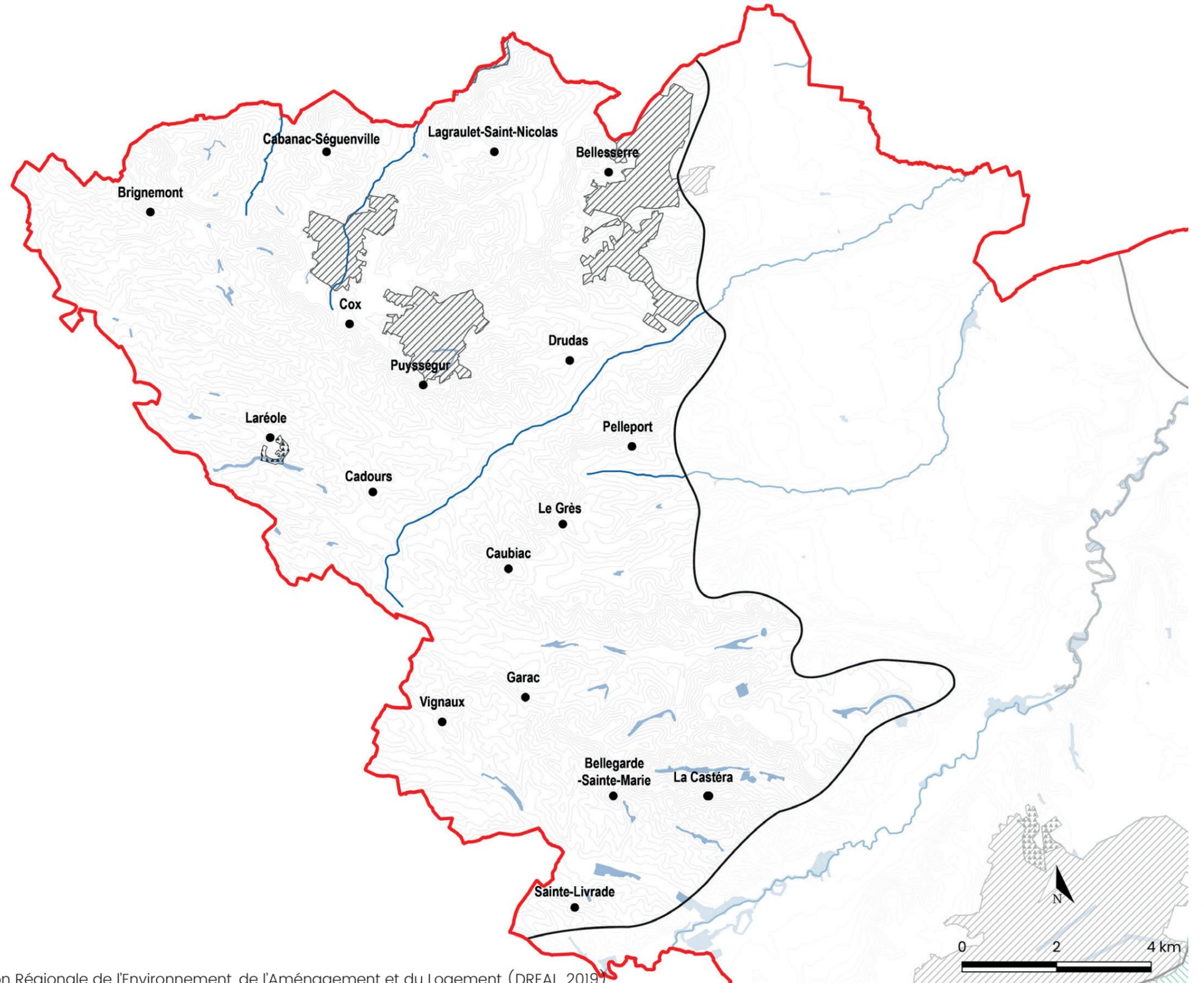


Retenue d'eau



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE



Carte des espaces naturels protégés

- Espace naturel sensible
- ZNIEFF Type 1
- Zone humide
- Cours d'eau classé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'agriculture

Territoire avant tout rural, les Coteaux de la Lomagne profitent de terres relativement fertiles pour établir sur leurs collines une multitude de parcelles de cultures ou plus rarement de prairies, constituant le motif paysager caractéristique de l'unité paysagère. Les terres lourdes et argileuses des coteaux, bien que difficile à travailler sont profondes, et les pentes des parcelles sont assez douces, facilitant l'utilisation des engins agricoles.

La majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures (blé et tournesol principalement, soja...). La culture d'ail, avec l'AOP Ail violet de Cadours, est également présente, celle-ci affectionnant les coteaux exposés au sud et les terres argilo-calcaires. De petites parcelles de prairie sont disséminées çà et là, avec une plus forte concentration en partie nord où elles sont également de plus grande taille. L'élevage (canards et volailles) et le maraîchage restent limités au regard de la production céréalière ou oléagineuse.

Ces parcelles sont le plus souvent de grande taille, avec des cultures qui s'étendent à perte de vue en suivant les courbes des vallons. Si des haies sont encore présentes, et en particulier le long des cours d'eau, le ressenti n'est pas pour autant celui d'un paysage bocager. Les vastes parcelles remembrées alternent ainsi avec des parcelles de tailles moyennes bordées de haies, apportant toute leur diversité à ces paysages.

Le bâti agricole est peu impactant dans les perceptions, les hangars contemporains étant disséminés au sein des coteaux, masqués derrière les hauteurs d'une colline, la ripisylve d'un cours d'eau... Les silos des 2 coopératives agricoles (Cadours et Brignemont) sont surtout visibles dans les vues proches, à l'échelle du vallon.



Culture de tournesol



Lignes de plantation de l'AOP Ail violet de Cadours visibles à l'automne



Une faible part d'élevage est présente



Parcelle de blé au nord des Coteaux de la Lomagne



Bâti agricole disséminé au sein des coteaux



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'habitat

Le nombre d'habitations reste relativement limité sur cette unité paysagère, au regard notamment de l'importante superficie agricole, comme en témoigne d'ailleurs la densité d'habitants par km<sup>2</sup>, de seulement 33.

La plupart des communes sont peu peuplées, à l'exception de Cadours, avec une bonne partie de l'habitat dispersé au cœur des coteaux. Les formes urbaines traditionnelles, bien insérées dans le paysage, restent ainsi majoritaires. Des quartiers pavillonnaires se développent néanmoins dans la continuité de certains villages, mais restent cependant minoritaires.

#### \_Le tourisme

Les activités touristiques sont assez peu développées sur cette unité paysagère essentiellement rurale, bien que certains éléments de patrimoine (Château de Laréole, Abbaye Sainte-Marie-du-Désert, Moulin de Brignemont) vailent le détour et soient référencés dans les environs. Les producteurs locaux (marché et ails violets de Cadours) peuvent également intéresser un public adepte du tourisme vert, loin du tourisme de masse. Plusieurs boucles de petites randonnées sont également balisées et mises en valeur par l'office du tourisme des Hauts Tolosans, pour découvrir à pied ces paysages vallonnés.

Il n'y a donc pas d'impact paysager de ces activités touristiques, qui misent plutôt sur la mise en valeur d'un patrimoine existant et de savoir-faire locaux.

#### \_Les activités et commerces

Territoire rural, les Coteaux de la Lomagne ne disposent que de peu de commerces et d'activités, les bourgs se limitant à une église, une mairie et des habitations. La ville de Cadours regroupe ainsi l'intégralité de l'activité commerciale de l'unité paysagère : commerces de proximité et marché dans le centre-bourg, et petites zones commerciales en périphérie. Celles-ci sont relativement limitées en emprise, et ne sont prégnantes dans les perceptions que dans les environs immédiats, les hauteurs des collines les masquant dans les vues lointaines.



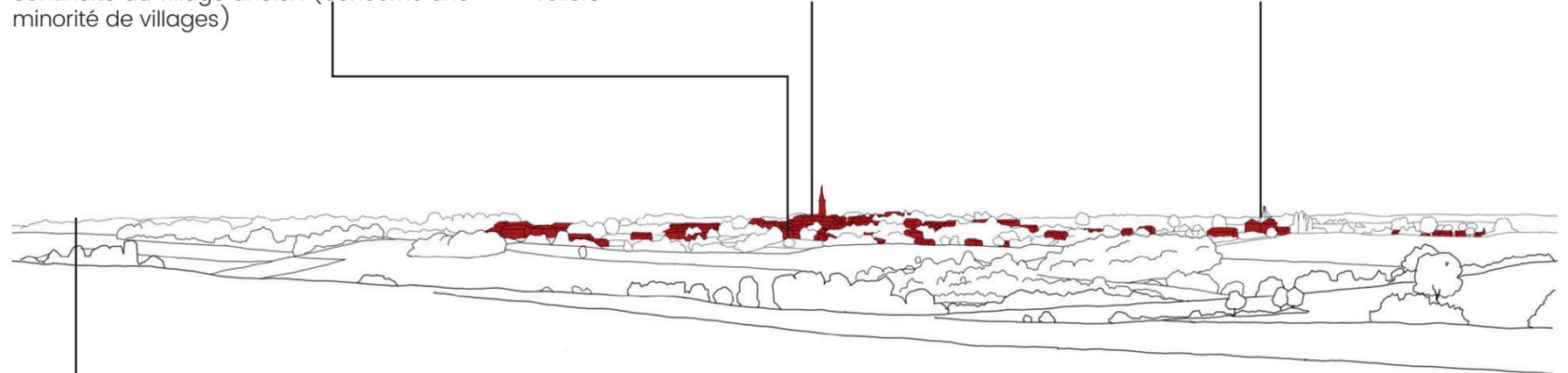
Pavillonnaire ou collectif récent dans la continuité du village ancien (concerne une minorité de villages)



Village peu étendu, bâti sur les hauteurs des reliefs



Silos des coopératives agricoles



Zone d'activités, derrière les hauteurs des collines



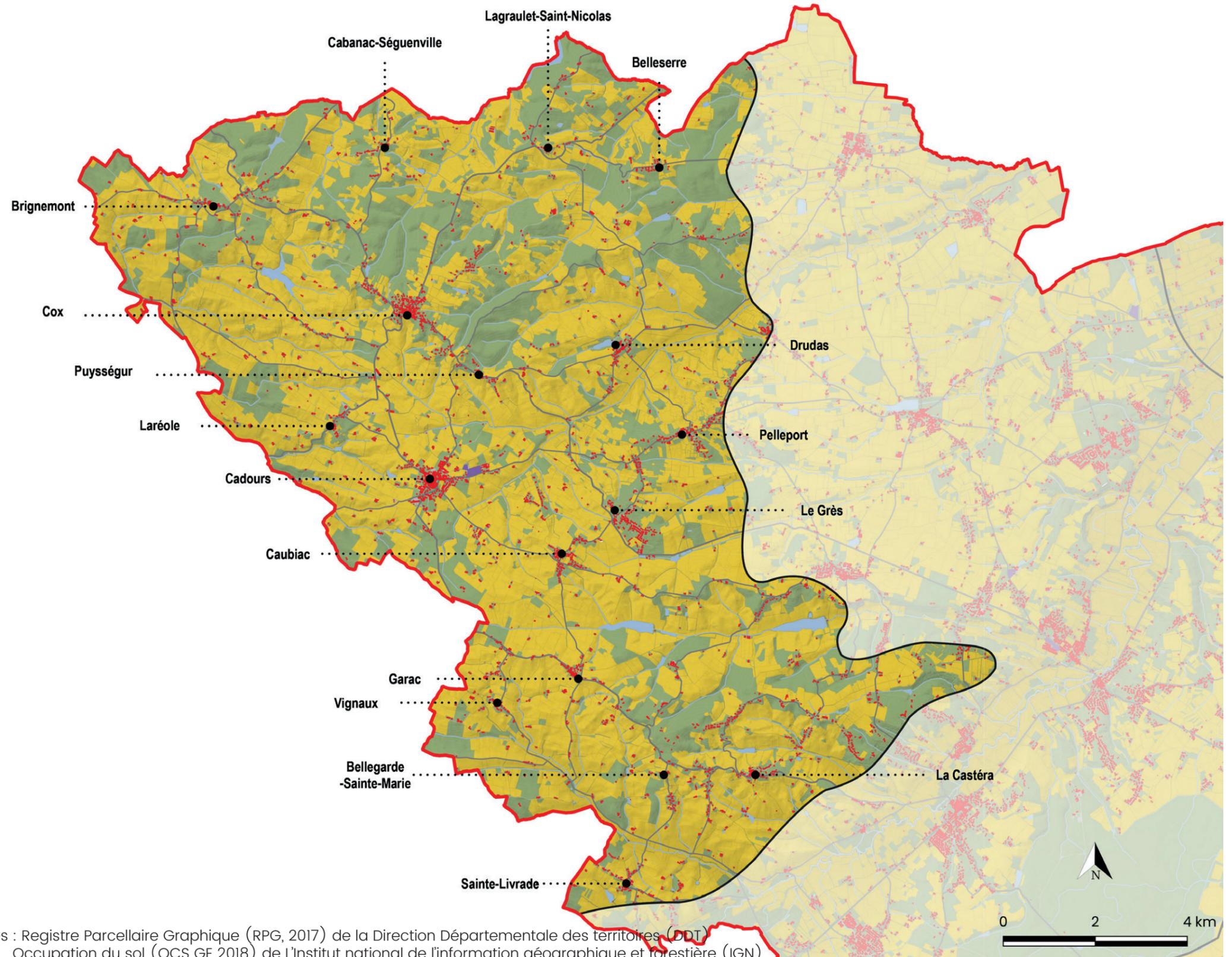
Pavillonnaire récent sur les collines, à proximité du bâti ancien



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Les actions de l'Homme

## LES PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone d'activités
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)  
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

#### \_ Les routes et voies de desserte

Si l'unité paysagère des Coteaux de la Lomagne ne dispose pas d'axe viaire majeur, elle fait néanmoins état d'un maillage routier régulier et homogène, constitué de petites voies départementales reliant entre eux les différents villages. Sans axe de déplacement rapide, ce territoire se trouve ainsi à distance des agglomérations, petites ou grandes.

Ces voies, loin d'être monotones et déconnectées des contraintes physiques, sont implantées en fonction du relief. Les axes principaux suivent le plus souvent les lignes de crêtes, descendent et remontent la pente pour parvenir sur la crête suivante. Cette position dominante et les virages qui se suivent ménagent des perspectives lointaines vers les villages perchés sur les collines ou plus largement sur les vallons cultivés. Ce maillage principal se compose de :

- ◊ la D1 : elle traverse l'unité paysagère du nord-ouest au sud-est et rejoint notamment la route nationale permettant l'accès à l'agglomération toulousaine ;
- ◊ la D41 : elle relie Cox à Lagraulet-Saint-Nicolas en traversant la partie nord-ouest de l'unité paysagère, faisant le lien avec les territoires du Gers et du Tarn-et-Garonne ;
- ◊ la D29 : elle traverse les Coteaux de la Lomagne d'est en ouest en connectant Laréole, Cadours et Pelleport.

Les voies de desserte secondaires sont plus facilement implantées de manière perpendiculaire aux courbes de niveau afin de desservir des points précis, ou en fond de vallon.

Les axes principaux sont le plus souvent bordés d'alignements d'arbres, ininterrompus sur de larges sections, à l'image des routes rayonnant autour de Cadours, le Grès, Puységur.... C'est également le cas de certaines entrées de villes telles que Cox et en moindre mesure Caubiac ou Garac, faisant de ces alignements un marqueur fort de ce territoire.

Enfin, la ligne haute-tension qui traverse sur une courte portion le sud du territoire, s'avère relativement prégnant dans les perceptions, bien que le relief vallonné diminue cette perception.



Des voiries offrant des perspectives sur les villages perchés



Voie de desserte secondaire



Alignements de platanes sur la D1



Ligne haute tension traversant le sud du territoire



Alignement d'arbres en entrée de ville sur la D24



Alignement de platanes en entrée de ville sur la D29



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE



-  Axe secondaire et tertiaire
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale

Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

### LES FORMES URBAINES

Unité paysagère rurale, les Coteaux de la Lomagne s'avèrent peu bâtis, avec un ensemble de petits villages à l'habitat traditionnel, abritant pour nombre d'entre eux quelques centaines d'habitants seulement.

Tous les villages se sont établis en point haut, sur les crêtes ou en sommet de collines, les rendant ainsi repérables de loin. Si certains d'entre eux regroupent une majorité de l'habitat de leur commune (Cox, Cadours, Belesserre...), la plupart ne concentre que très peu de constructions, les habitations étant dispersés sur l'ensemble de leur territoire (Laréole, Brignemont, Vignaux, Le Castéra...). Une proportion importante de l'habitat est ainsi dispersée sur l'ensemble de l'unité paysagère.

Ces habitations isolées sont malgré tout regroupées en petits hameaux, généralement positionnés en sommet de collines ou à mi-pente.

Les villages sont donc souvent de petite taille, et prennent la forme de :

- ◊ Villages-rue : Pelleport, Le Grès, Belleserre... Les quelques équipements (mairie, église) et les habitations s'étalent de chaque côté de la départementale, axe structurant du village, ou d'une autre voie.
- ◊ Village groupé : Le Castéra, Cadours, Cox, Caubiac...Varié dans ses formes, il s'organise généralement autour de l'église sans disposition systématique des constructions.



Village établi en point haut



Habitat dispersé



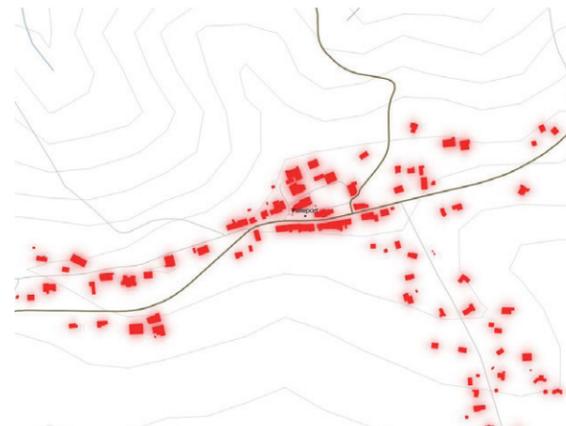
Village en point haut et habitat dispersé



Village groupé organisé autour de la Halle et de l'église



Habitations organisées autour de la D1



Village rue de Pelleport

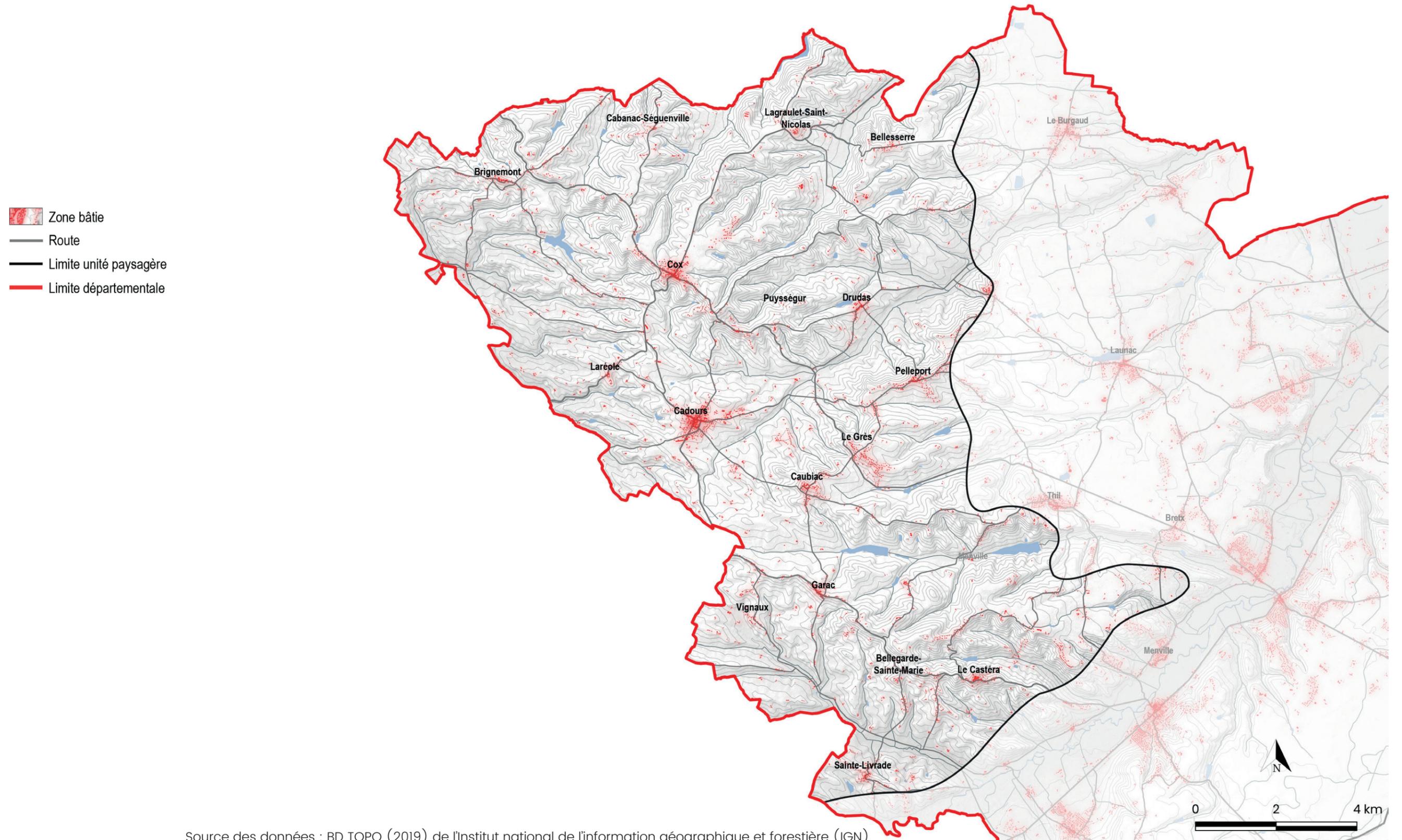


Village groupé de Lagraulet-Saint-Nicolas



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Les actions de l'Homme

## LES FORMES URBAINES



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, hangars, édifices religieux, moulins...) recourent à 2 matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), et l'enduit à la chaux.

La présence de brique, en maçonnerie ou plus souvent en encadrement des ouvertures, témoigne de la composition du sol, riche en argile et permettant sa production, dans des tonalités plus ou moins rouge en fonction de la teneur en oxyde de fer du sol.

A ces matériaux traditionnels et largement répandus sur l'ensemble des Coteaux de la Lomagne, s'ajoute dans une moindre mesure le bois des maisons à colombages, que l'on peut encore rencontrer dans certains bourgs (Le Castéra, Drudas...). Cet assemblage de pans de bois, de matériaux enduits ou de briques, ne subsiste pratiquement plus, dans les villages comme en campagne.

#### \_ La maison carrée

Moins courante que dans d'autres secteurs du département, on peut tout de même rencontrer la maison carrée en différents endroits de l'unité paysagère, en façade sur rue dans les villages ou isolée dans la campagne. C'est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plein pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton. La maison carrée se constitue d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.

La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de 2 travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites des Coteaux de la Lomagne.



Matériaux et couleurs représentatifs des Coteaux de la Lomagne

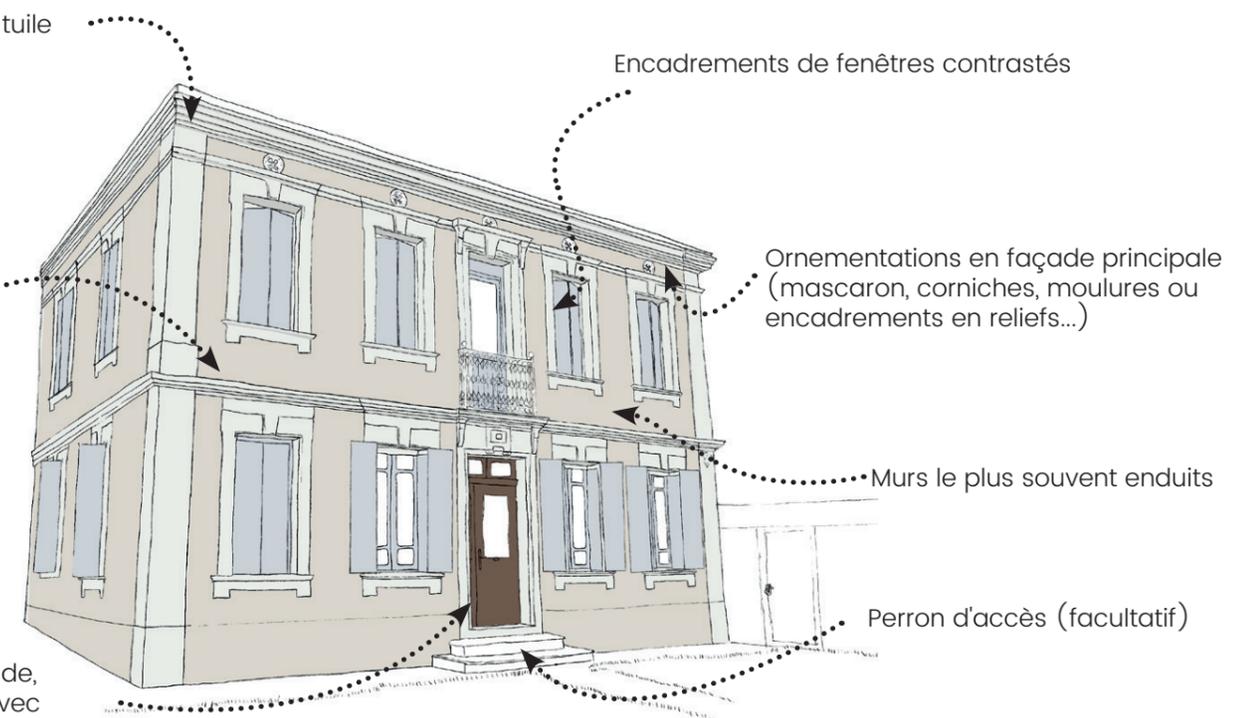


Exemples de maisons carrées

Toiture de deux à quatre pans, en tuile canal

Façade principale implantée en alignement de la rue dans les villages (ou orientée au sud dans les campagnes)

Porte d'entrée centrée sur la façade, surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet



Encadrements de fenêtres contrastés

Ornements en façade principale (mascaron, corniches, moulures ou encadrements en reliefs...)

Murs le plus souvent enduits

Perron d'accès (facultatif)

Schéma type de la maison carrée



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

#### \_La ferme gasconne

Généralement implantée sur le versant sud d'une colline, en crête de coteau, la ferme gasconne est également protégée des intempéries par sa physionomie particulière. Sa façade principale, à large pignon est exposée au sud tandis que la toiture descend quasiment jusqu'au sol du côté opposé, protégeant ainsi la bâtisse.

Cette ferme initialement destinée à une activité de polyculture-élevage abritait sous un même volume les pièces d'habitation et d'exploitation. Le porche par exemple servait au séchage du tabac et des épis de maïs, la remise ouverte à l'Est permettait d'entreposer le matériel agricole, et des annexes agricoles étaient présentes à l'Est. La destination de ces pièces a pu évoluer au fil des années, en suivant la mutation du modèle agricole vers une diminution de la polyculture élevage au profit d'une spécialisation de grandes cultures.

Si certaines sont habitées et en bon état, on en rencontre un certain nombre proche de la ruine.

#### \_Le bâti récent

Du fait d'une moindre attractivité que d'autres parties du département, le rythme d'urbanisation des Coteaux de la Lomagne est assez lent. Ce phénomène est également peu visible car se déroulant à petite échelle, à raison de groupes de 5 à 6 nouvelles maisons empiétant sur les terres agricoles. Si elles arborent toutes une toiture en tuiles canal, et parfois des encadrements en briques, certaines dénotent cependant avec leur façade uniformément blanche et leurs ouvertures en PVC anthracite. Autour de Cadours et du Grès, l'urbanisation est plus soutenue mais sans commune mesure avec d'autres secteurs du département.

Des rénovations de bâti ancien, ou des adaptations de formes architecturales traditionnelles existent toutefois. Certains habitants ont par exemple pris le parti d'intégrer au volume principal de leur habitation un profil parallélépipédique similaire à celui des pigeonniers du secteur, ainsi que cela peut se rencontrer sur d'anciennes constructions.



Exemples de fermes gasconnes



Façade principale sur le pignon sud, intégrant l'accès à l'habitation abrité sous un porche ou balet

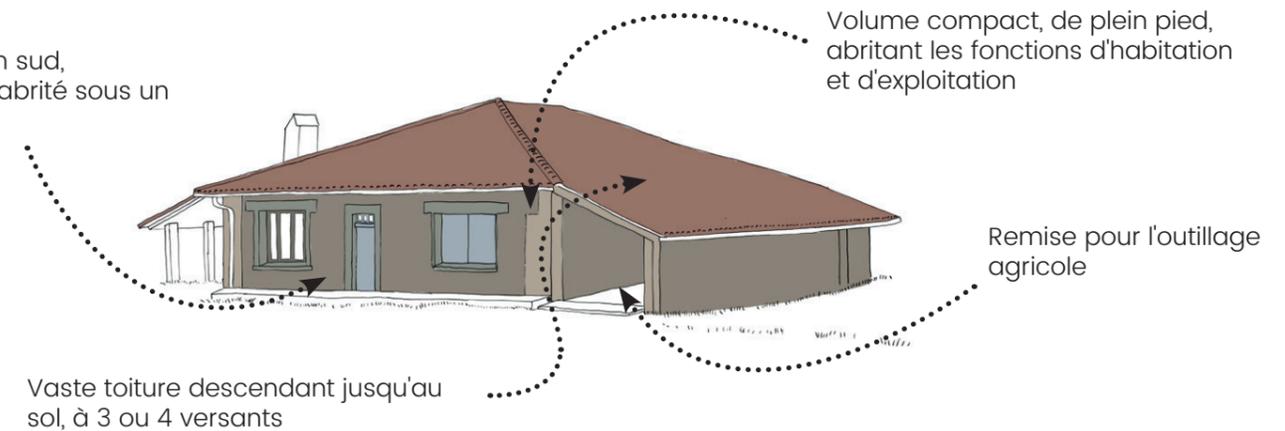


Schéma type de la ferme gasconne



Ancien moulin rénové en habitation



Maison contemporaine intégrant un pigeonnier



Ferme gasconne rénovée



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

#### \_Les édifices religieux

Construites avec les mêmes matériaux, à savoir la brique (parfois utilisée simplement pour la façade principale et le clocher) et l'enduit, les églises des Coteaux de la Lomagne présentent différents types d'architectures : romane comme à Brignemont, Néogothique comme à Cadours et Caubiac... Il existe également une certaine diversité dans la forme des clochers :

- ◊ Le clocher octogonal : de loin le plus répandu, il est constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte une flèche : Laréole, Le Grès, Pelleport, Le Castéra, Vignaux, Garac, Cadours... ;
- ◊ Le clocher-mur à pignon : il se constitue d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Il est aussi parfois nommé "clocher gascon" : Bellegarde-Sainte-Marie, Belleserre ;
- ◊ Le clocher carré : il correspond à une tour de base carrée, coiffée d'une toiture à 4 pans ou parfois surmontée d'une flèche : Drudas.

#### \_Les châteaux

Sur ce territoire à l'emprise somme toute réduite, du moins sur la Haute-Garonne, se situent 2 châteaux remarquables. Le premier est le château de Laréole, propriété du département, qui fut édifié à partir de 1579 pour un riche marchand de pastel. Il est exceptionnel par le panorama qu'il offre et par son alternance de briques et de pierres. Plus contemporain, le château de Drudas fut construit au XVIII<sup>e</sup> siècle pour servir de résidence d'été à une famille de notables toulousains. Récemment restauré, il abrite désormais un hôtel de luxe.

#### \_Les protections

Les Coteaux de la Lomagne font état de plusieurs monuments classés au titre des monuments historiques, de typologie variée. Il en va ainsi du moulin à vent de Brignemont, du château de Laréole, du château de Drudas, ou de la Halle de Cadours, de style néo-classique.

La maison du potier de Cox, ancienne poterie conçue en 1865 et témoins des usages passés, est également classée.

Aucun site classé ou inscrit, périmètre UNESCO ou ZPPAUP n'est à mentionner sur le périmètre de l'unité paysagère.



Laréole - Eglise à clocher octogonal



Drudas - Eglise à clocher carré



Bellegarde-Sainte-Marie - Eglise à clocher-mur à pignon



Brignemont - Moulin à vent



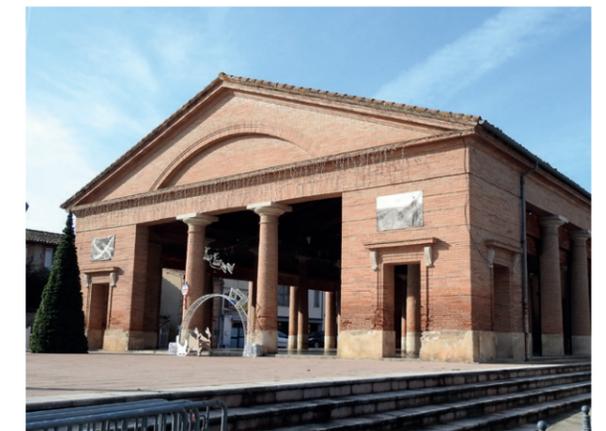
Drudas - Château de Drudas



Cox - Ancienne poterie Laballe, musée de la maison du potier



Laréole - Château de Laréole



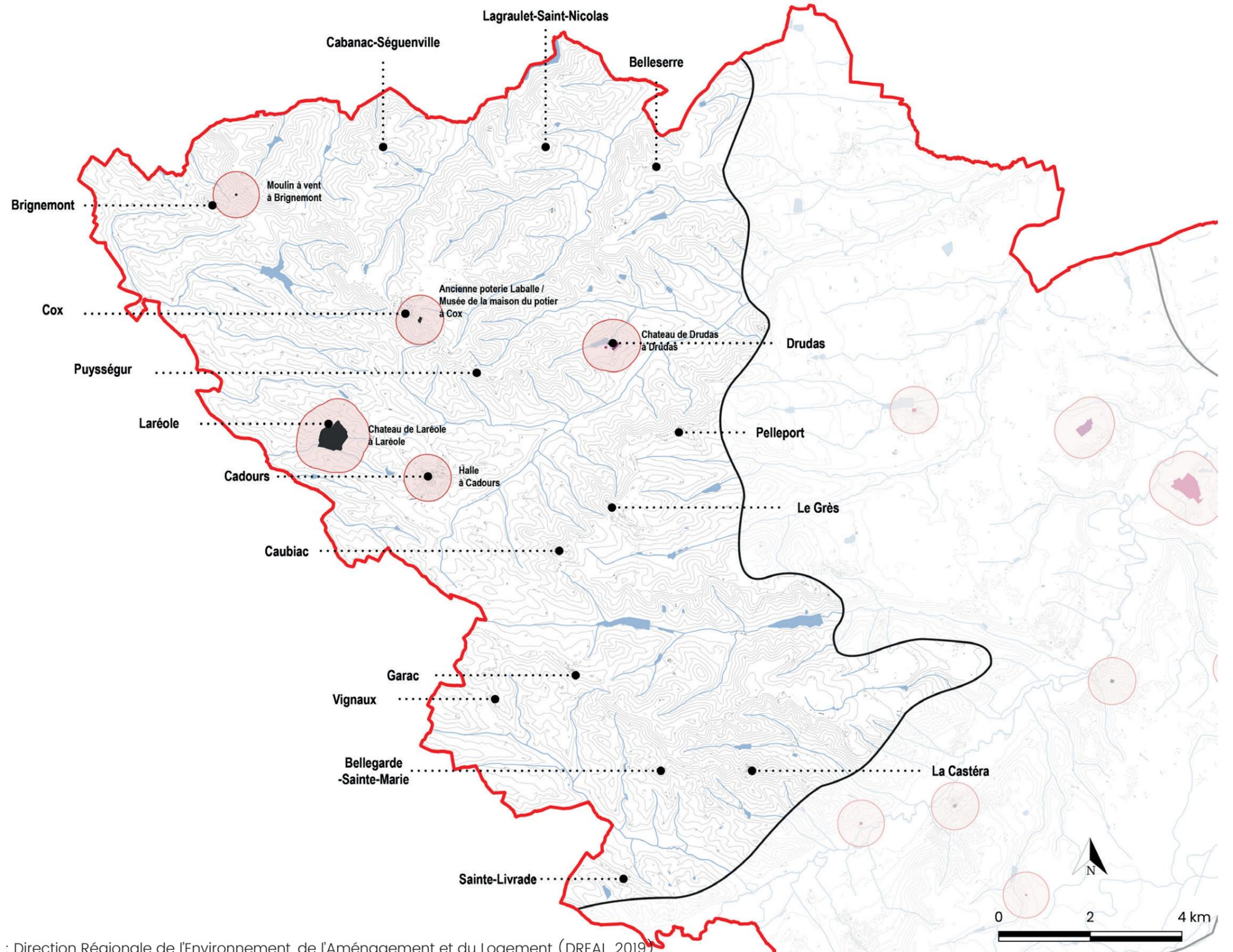
Cadours - La Halle



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Les actions de l'Homme

## LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

-  Immeuble classé
-  Immeuble inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_L'Homme et son territoire

### LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

#### PAROLES D'HABITANTS

En bordure du département, les Coteaux de la Lomagne recèlent des trésors, comme le château de Laréole, plusieurs fois cité pour la beauté du patrimoine et les activités qui y ont lieu :

« **Le château de Laréole et ces spectacles gratuits** » (Habitante, Cadours),

« **Quel plaisir d'assister aux événements culturels qui s'y déroulent chaque été !** » (Habitante, Pelleport).

On cite également Cox et Cadours. Puis, on a tôt fait de s'évader dans les paysages avoisinants, et notamment dans le Gers avec Cologne, Sarrant ou encore Saint-Cricq. Enfin, la Forêt de Bouconne, le Volvestre, les Pyrénées et le Canal du Midi demeurent des lieux privilégiés pour les habitants de ce territoire.

Un cadre de vie transformé par l'urbanisation de ces dernières décennies et, pour deux participants, les coupes d'arbres ont également participé à ce sentiment de dégradation.

Mais le constat est partagé et ce lieu de vie semble peut-être plus préservé que d'autres de l'emprise humaine.

« **Globalement, et au premier coup d'oeil, pas de grand changement, les routes, les champs sont toujours là, quelques constructions de maisons individuelles en plus mais ce n'est pas encore massif ici. Par contre, plus beaucoup d'eau dans la mare chaque été à sec, plus d'eau non plus au fond du petit ruisseau qui n'est plus qu'une rigole sans courant au fond d'un fossé disproportionné.** » (Habitante, Pelleport).



Le Château de Laréole, cité par les habitants comme un élément emblématique de ce territoire



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_L'Homme et son territoire

## ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère des Coteaux de la Lomagne sont explicités ci-dessous.

- Bosc = Bois
- Bourdette = Petite métairie ou ferme
- Bousquet = Bosquet, petit bois
- Borde, Bourdasse = Métairie, grange
- Cap de coste = Point culminant d'un coteau, d'une route
- Castex = Petit château
- Lanne = Terrain inculte
- Picat = Jeune taillis
- Plagne = Endroit plat, plaine
- Prat = prairie
- Tuacol = Petite hauteur

- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)



## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_Les Coteaux de la Lomagne

### L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

La carte d'Etat major montre un territoire où n'émerge pas alors de véritable pôle urbain. Les villages sont de taille modeste, l'habitat est relativement disséminé et en ce début de XIXe siècle, Cadours n'est pas le pôle urbain de la Lomagne Haut-Garonnaise que l'on connaît aujourd'hui. Il s'est largement étendu, plus que les autres villages, en conservant toutefois son statut de village rural.

Les Coteaux de la Lomagne sont en effet restés un territoire où l'activité agricole domine, ce qui est d'autant plus vrai que l'artisanat, autrefois développé avec la production de poteries à Cox, a périéclité. Ces terres ont donc peu évolué dans leur usage, même si l'évolution des pratiques en a modifié l'aspect.

Les atouts des Coteaux de la Lomagne :

- ◊ Un cadre paysager d'amples collines cultivées ;
- ◊ Une agriculture omniprésente et sa mosaïque de couleurs variant au fil des saisons ;
- ◊ Un territoire épargné des grandes infrastructures routières et relativement préservé des dynamiques d'urbanisation ;
- ◊ Des éléments de patrimoine remarquables ou témoins de savoir-faire ancestraux ;
- ◊ Des grands alignements de platanes structurants.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques<sup>1</sup> : potentialité faible à moyenne d'éboulements ou de glissements de terrain sur certains secteurs, risque de sécheresse.

<sup>1</sup> Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN



## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Coteaux de la Lomagne

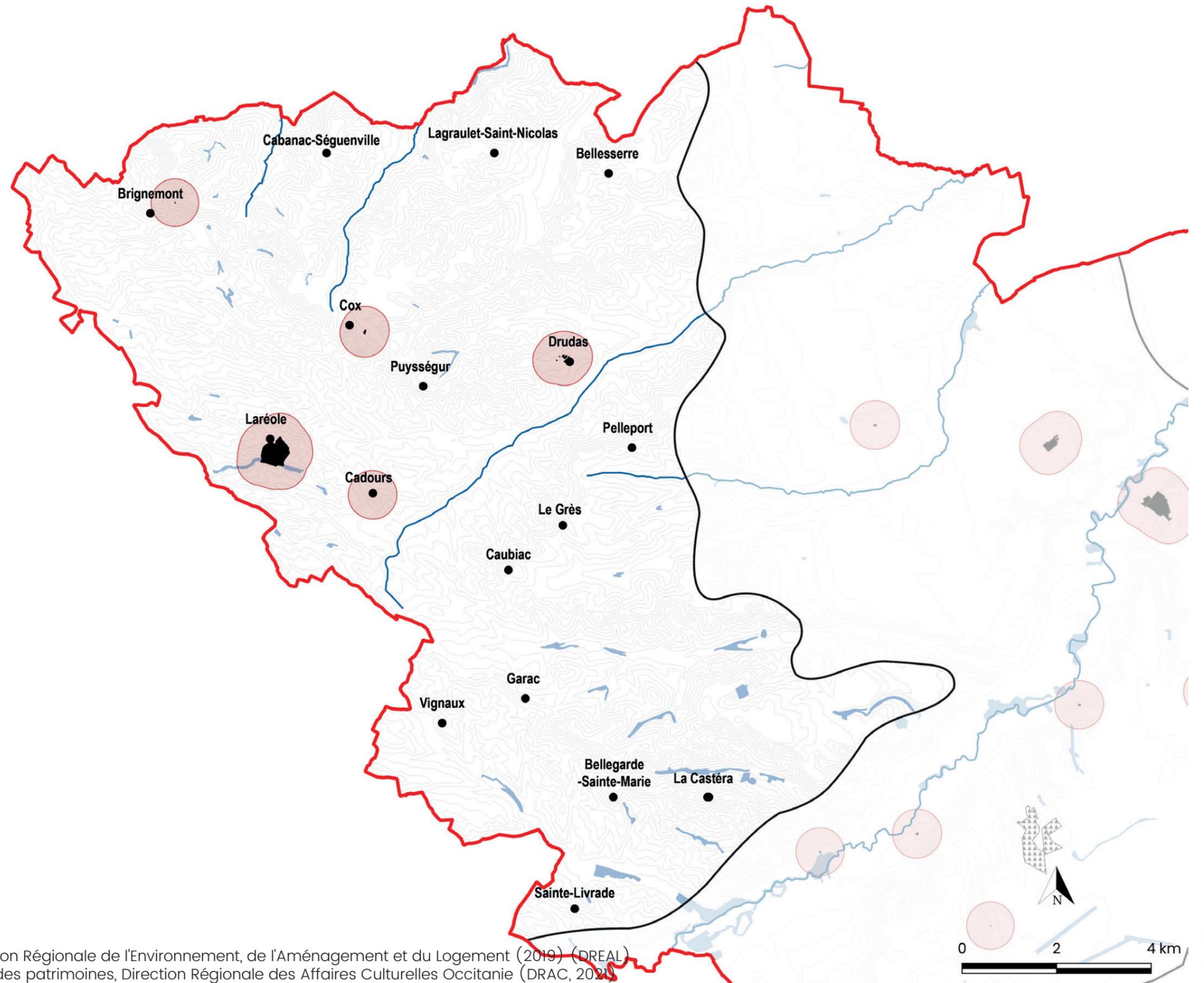
### LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.



#### Servitudes :

- Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
- Immeuble classé et ou inscrit
- Zone humide
- Cours d'eau classé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL)  
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_Les Coteaux de la Lomagne

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

Territoire avant tout rural, porté par l'activité agricole dynamique qui façonne ses paysages, les Coteaux de la Lomagne ont évolué du fait de la mutation du modèle agricole. C'est en effet la source des évolutions les plus visibles, bien que l'influence de l'aire urbaine toulousaine, qui inclut l'unité paysagère, se fasse de plus en plus ressentir.

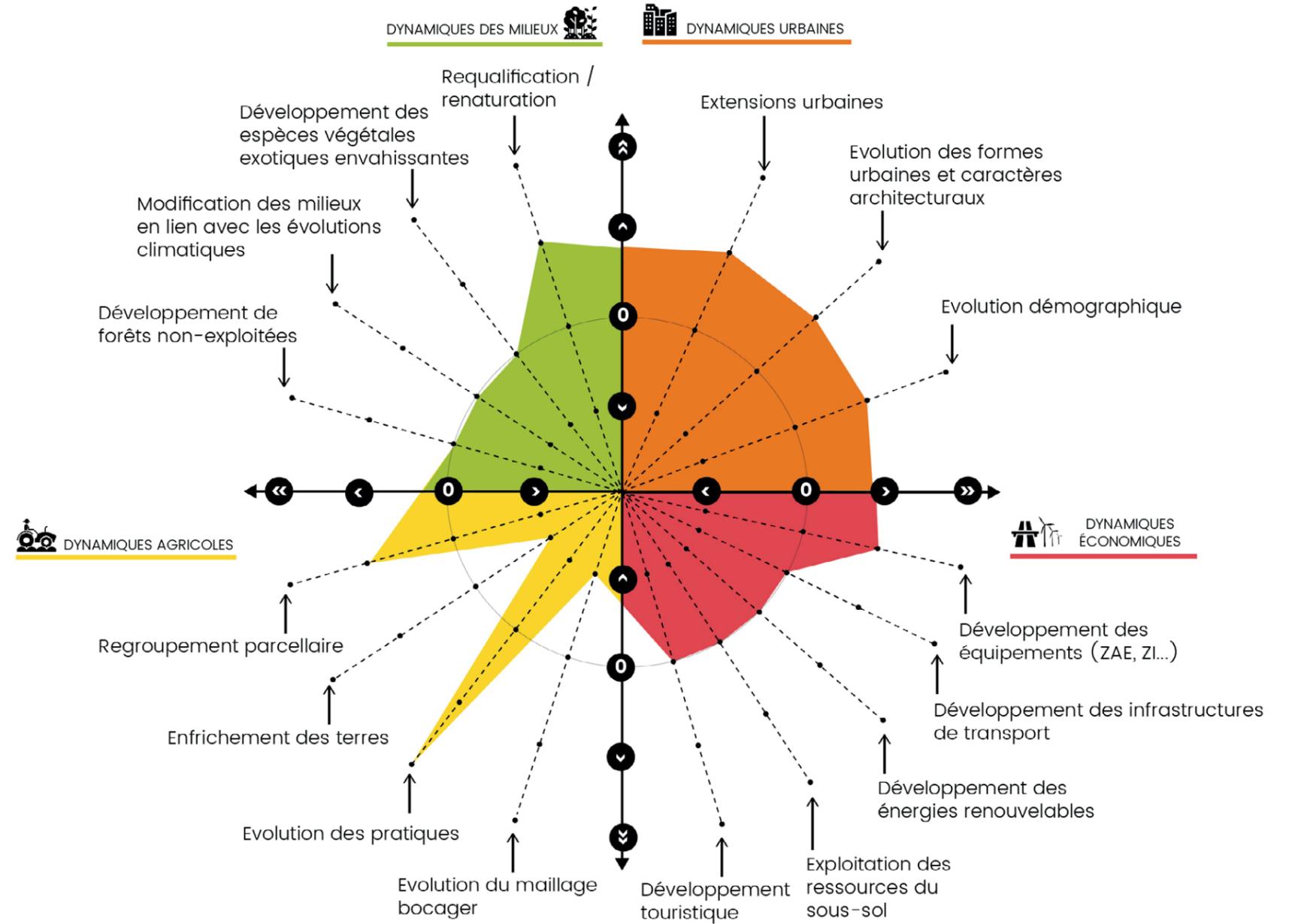
Lors du processus de remembrement destiné à agrandir la taille des parcelles pour en faciliter la mécanisation et en augmenter le rendement, les paysages se sont transformés. La mosaïque de parcelles des collines, implantées en fonction de la topographie, a sur une large partie du territoire laissé la place à de vastes étendues dépourvues de haies, de grands linéaires ayant disparu à partir des années 60. Ce processus s'est désormais essoufflé, et en attendant les effets des programmes de replantation de haies, les ripisylves des cours d'eau se densifient avec le temps et constituent un maillage arboré efficace. Enfin, par ces besoins en irrigation, croissants du fait des périodes de sécheresse de plus en plus longues et fréquentes, cette région a nécessité la création de retenues collinaires qui marquent les paysages. Ceci pose également la question de l'adaptation des cultures avec des évolutions possibles de ces paysages agricoles dans les années à venir.

Quant aux dynamiques urbaines, elles s'expriment de manière inégale sur l'ensemble de l'unité paysagère. Cadours, identifié comme pôle d'équilibre complémentaire<sup>1</sup> capte l'essentiel des services et commerces, et de fait est le siège d'une urbanisation, non pas effrénée, mais qui s'étend malgré tout peu à peu sur les terres agricoles. La forme du village tend à s'effacer, de même au Grès où les extensions pavillonnaires colonisent les coteaux du village-rue. Cette augmentation démographique pourrait à l'avenir engendrer des évolutions en termes d'infrastructures, du fait d'une hausse des trajets pendulaires.

Ainsi, les évolutions des paysages des Coteaux de la Lomagne se traduisent principalement par :

- ◊ L'augmentation de la taille des parcelles agricoles et la chute du linéaire de haies ;
- ◊ L'apparition de formes standardisées d'habitat dans des secteurs localisés, et de typologies bâties contemporaines disséminées sur tout le territoire.

<sup>1</sup> Scot du Nord Toulousain, 2018



Le graphique ci-dessus exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

**CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE**

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Evolution du maillage bocager

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Coteaux de la Lomagne

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

Le développement résidentiel du Nord Toulousain s'est peu à peu étendu aux Coteaux de la Lomagne, territoire qui paraît malgré tout un peu plus préservé que d'autres de ce point de vue. Les dynamiques démographiques récentes sont plutôt positives même s'il existe de larges disparités entre les communes. Cela constitue donc un point de vigilance quant à la préservation des paysages typiques de la Lomagne.

#### \_ Extensions urbaines

- ◊ Diffusion du tissu bâti le long des axes ou dans la continuité du centre-bourg avec la création de quartiers pavillonnaires. Ces extensions restent limitées au regard de l'unité paysagère et concernent Cadours et Le Grès.
- ◊ Urbanisation plus lente sur les autres secteurs avec la création d'ensembles de 4 à 5 maisons, ou de maisons isolées.

#### \_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ De pair avec les quartiers pavillonnaires (à l'emprise limitée), apparition de formes banalisées, au tissu diffus, loin de la trame resserrée des bourgs traditionnels.
- ◊ Constructions récentes isolées qui peuvent tout autant s'inspirer des caractères architecturaux traditionnels que s'en affranchir totalement (façades blanches, ouvertures en PVC anthracite, toitures plates...).

#### \_ Evolution des modes d'habiter

- ◊ Abandon d'une certaine proportion du bâti traditionnel, qui peut paraître coûteux à rénover, notamment les maisons carrées en centre-bourg ou les fermes gasconnes.

Dans ce territoire à dominante agricole, les dynamiques associées aux milieux naturels sont intimement liées aux pratiques agricoles et à leur évolution.

#### \_ Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités (très modérée)
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation).



Construction résolument contemporaine, implantée sur les crêtes



Maisons récentes isolées à l'image d'une grande partie du bâti de l'unité paysagère, mais dont les codes sont ceux de constructions contemporaines



Quartier pavillonnaire établi sur les pentes des coteaux, dont l'organisation et l'apparence tranchent avec les formes urbaines traditionnelles



Le village de Cadours dont la silhouette est encore bien perceptible, mais les extensions urbaines se multiplient en périphérie du bourg



Les secteurs remembrés dans les années 60 ont perdu de grands linéaires de haies, aujourd'hui en cours de replantation.



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_Les Coteaux de la Lomagne

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Cadours en 1959 (source IGN)



Cadours en 1981 (source IGN). Construction d'une coopérative agricole, apparition de quelques maisons individuelles.



Cadours en 2002 (source IGN). Construction d'une zones d'activités en périphérie du village, création de quartiers pavillonnaires autour du bourg, soit en contact direct, soit interrompus par la trame agricole, construction de maisons individuelles isolées ou par ensemble de quelques unités.



Cadours en 2019 (source IGN). Extension de la zone d'activités, création d'un collège, poursuite du processus d'extension urbaine.



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_Les Coteaux de la Lomagne

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

La mutation du modèle agricole au sortir de la seconde guerre mondiale a engendré un certain nombre d'évolutions, les plus visibles du fait de la vocation essentiellement agricole de l'unité paysagère.

**\_Regroupement parcellaire**

- ◊ Augmentation de la taille des parcelles pour améliorer le rendement et la productivité.

**\_Enfrichement des terres**

- ◊ Contrairement à d'autres secteurs du département, on est plutôt ici dans une dynamique inverse avec le défrichement de parcelles boisées pour les mettre en culture, en particulier au nord de l'unité paysagère.

**\_Evolution des pratiques**

- ◊ Construction de bâtiments d'exploitation contemporains (silos à grain monumentaux, hangars de grandes dimensions...) : relativement masqués du fait du relief collinaire, à l'exception des deux coopératives agricoles, prégnantes dans les vues proches ;
- ◊ Aménagement de retenues collinaires pour assurer l'irrigation des cultures en période estivale.

**\_Evolution du maillage bocager**

- ◊ Réduction assez drastique du linéaire de haies pour constituer des parcelles plus grandes lors du remembrement (dynamique essoufflée aujourd'hui)
- ◊ Densification des ripisylves (pour une partie car certains ruisseaux en sont totalement dépourvus) contribuant à "animer" les étendues cultivées, de pair avec le relief.

Territoire essentiellement agricole, les Coteaux de la Lomagne n'ont pas subi de pression particulière liées aux activités économiques. Seule la ville de Cadours a vu se développer sur sa périphérie de petites zones commerciales.

**\_Développement des équipements**

- ◊ Zones commerciales sans qualité architecturale ni inscription urbaine et paysagère dans son contexte.

**\_Développement des énergies renouvelables**

- ◊ Détection de zones théoriques potentiellement utilisables pour la production d'énergie solaire : vigilance quant à leur intégration et à la consommation de terres agricoles.
- ◊ Existence de zones reconnues comme favorables au développement de l'éolien : vigilance quant à la préservation des paysages ruraux (silhouette des clochers, vues lointaines...).



Défrichement aboutissant à un gain de terres cultivées dans les environs de Cabanac-Séguenville



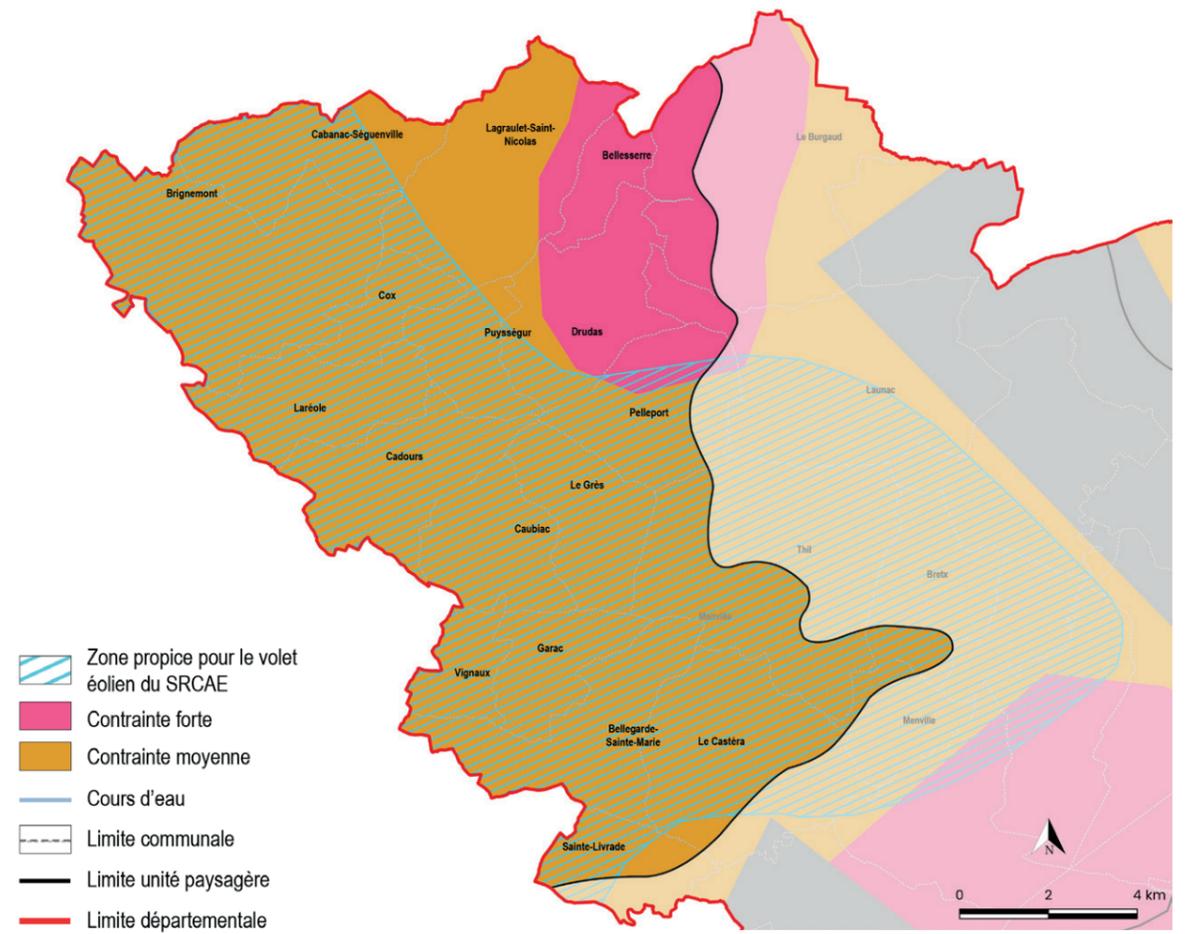
Hangar contemporain qui s'affirme dans les vues proches



Des retenues collinaires créées à des fins d'irrigation agricole



Zone d'activités en périphérie de Cadours



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_Les Coteaux de la Lomagne

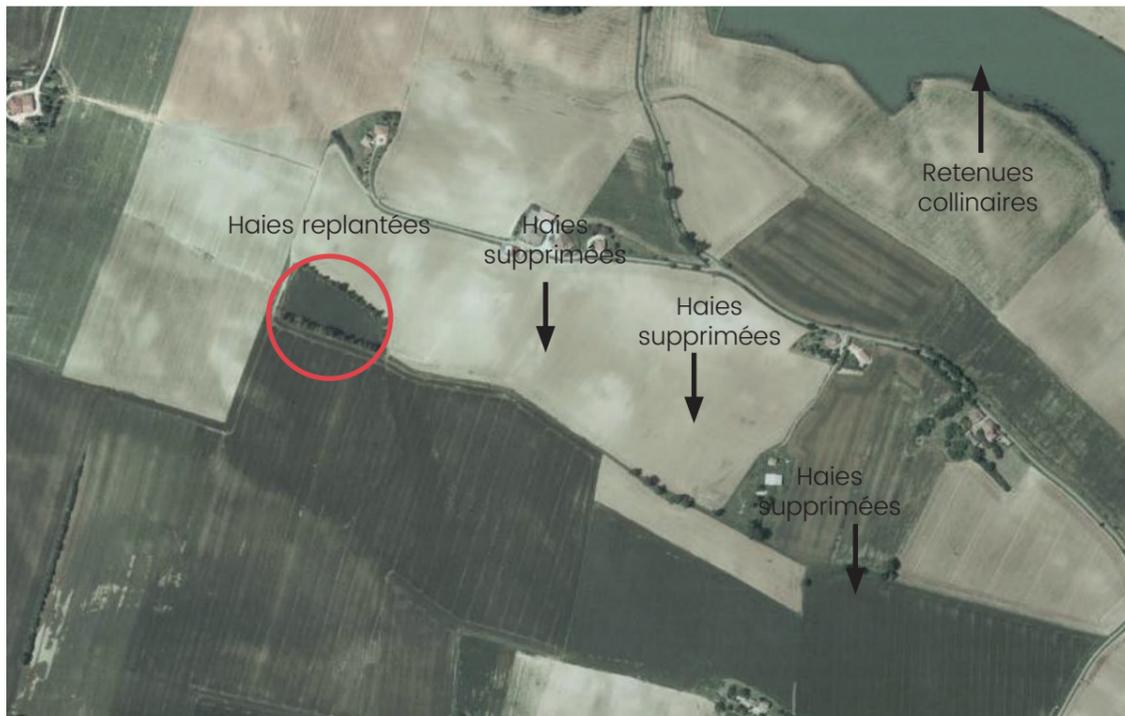
### LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



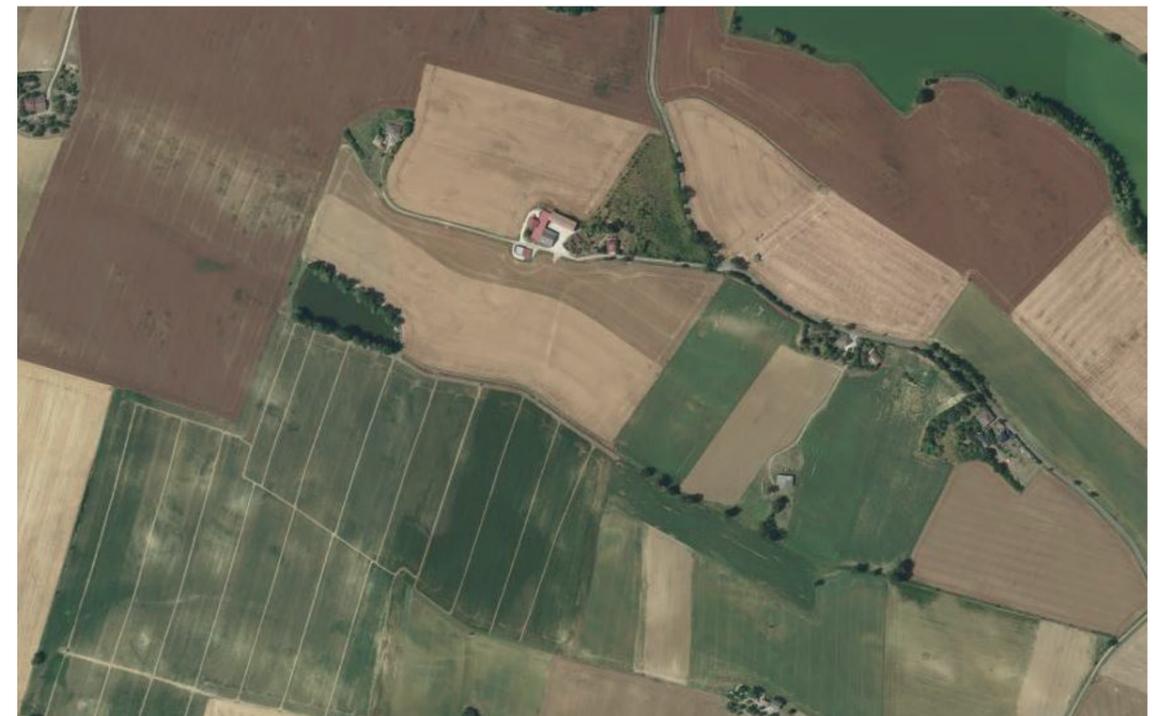
Terres agricoles dans les environs de Brignemont en 1959 (source IGN)



Terres agricoles dans les environs de Brignemont en 1979 (source IGN). Agrandissement des parcelles et suppression du maillage bocager associé, construction de bâtiments d'exploitation.



Terres agricoles dans les environs de Brignemont en 2002 (source IGN). Création d'une retenue collinaire pour l'irrigation des cultures, poursuite de la suppression des haies, plantation d'un faible linéaire de haies.



Terres agricoles dans les environs de Brignemont en 2019 (source IGN). Peu d'évolutions, certaines parcelles sont rescindées en plusieurs plus petites.



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Coteaux de la Lomagne

### LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Conservation des éléments identitaires.
- ◊ Promouvoir une agriculture diversifiée et à taille humaine.
- ◊ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◊ Replanter des haies.
- ◊ Intégration du bâti agricole.
- ◊ Favoriser les cultures adaptées au réchauffement climatique.



- ◊ Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- ◊ Renaturer les cours d'eau.
- ◊ Préserver les sols.



- ◊ Développer le réseau ferré.
- ◊ Encourager l'enfouissement des lignes haute tension.
- ◊ Développer un tourisme responsable.
- ◊ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.



- ◊ Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restauration le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- ◊ Grands lotissements à éviter.
- ◊ Resserrement de l'habitat.
- ◊ Maintien des commerces de proximité et d'un cœur de village convivial.



- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◊ Limiter l'artificialisation des sols.



Préserver la silhouette des villages



Replanter des haies



Eviter les grands lotissements



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Coteaux de la Lomagne

### SPATIALISATION



#### Les espaces de nature :

- ◊ Préservation des continuités écologiques et maintien des ruptures spatiales entre les zones urbaines.
- ◊ Protection et valorisation des cours d'eau, confortement de leur rôle de corridor écologique en maintenant des berges végétalisées, améliorant ainsi leur lisibilité dans le grand paysage.
- ◊ Repérage et protection des éléments de nature ordinaires



#### Les extensions urbaines :

- ◊ Maintien de coupures à l'urbanisation.
- ◊ Développement d'une urbanisation compacte autour des espaces bâtis existants pour ne pas diluer la tâche urbaine.
- ◊ Amélioration de la qualité et de l'insertion des nouvelles constructions par la définition de principes architecturaux et paysagers.
- ◊ Limitation de l'extension des hameaux, à l'exception du comblement de dents creuses.

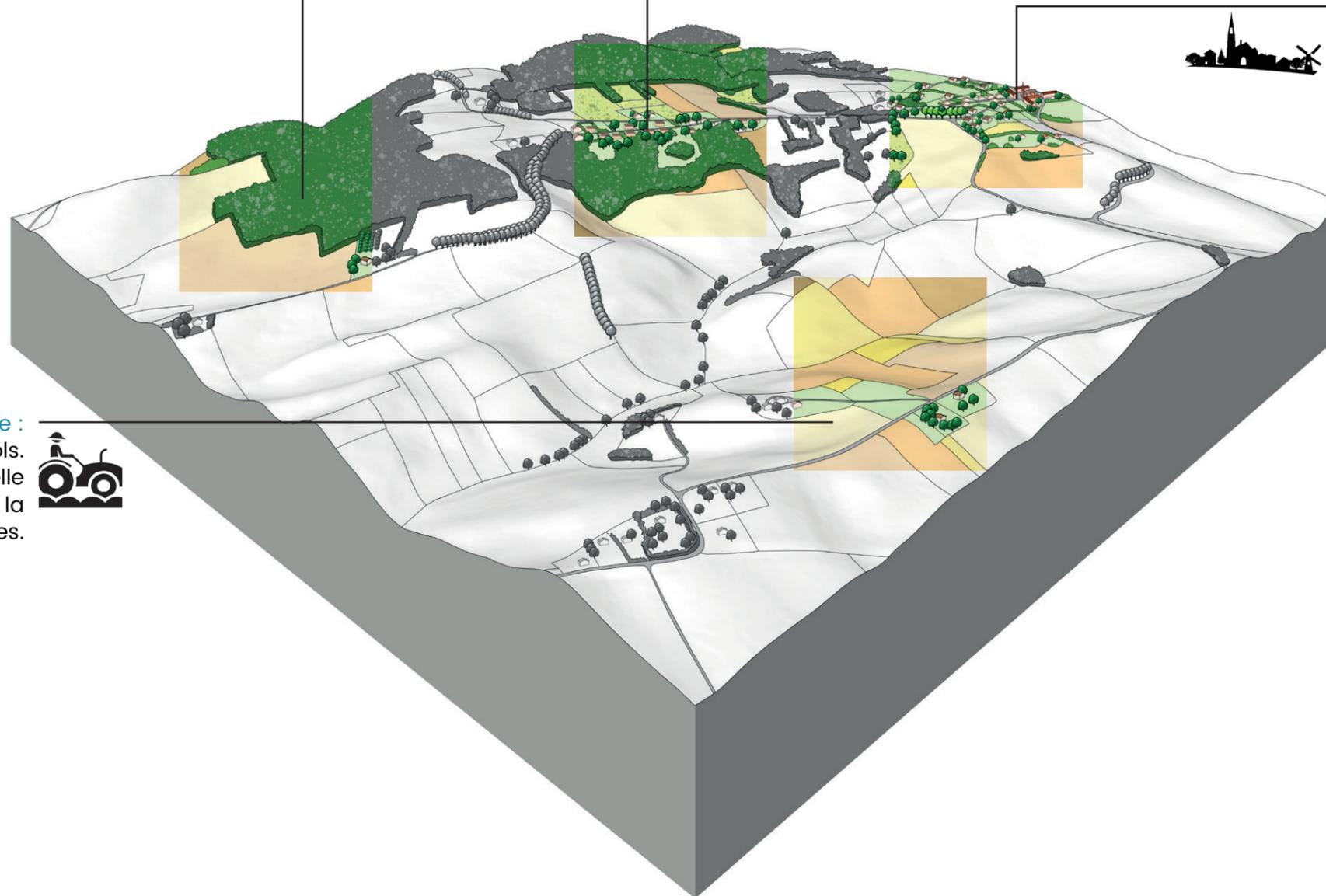


#### Les villages et centres historiques :

- ◊ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.
- ◊ Réhabilitation et occupation du bâti ancien.

#### L'agriculture :

- ◊ Pérennité de l'usage agricole des sols.
- ◊ Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions, contribuant à la diversité des paysages.



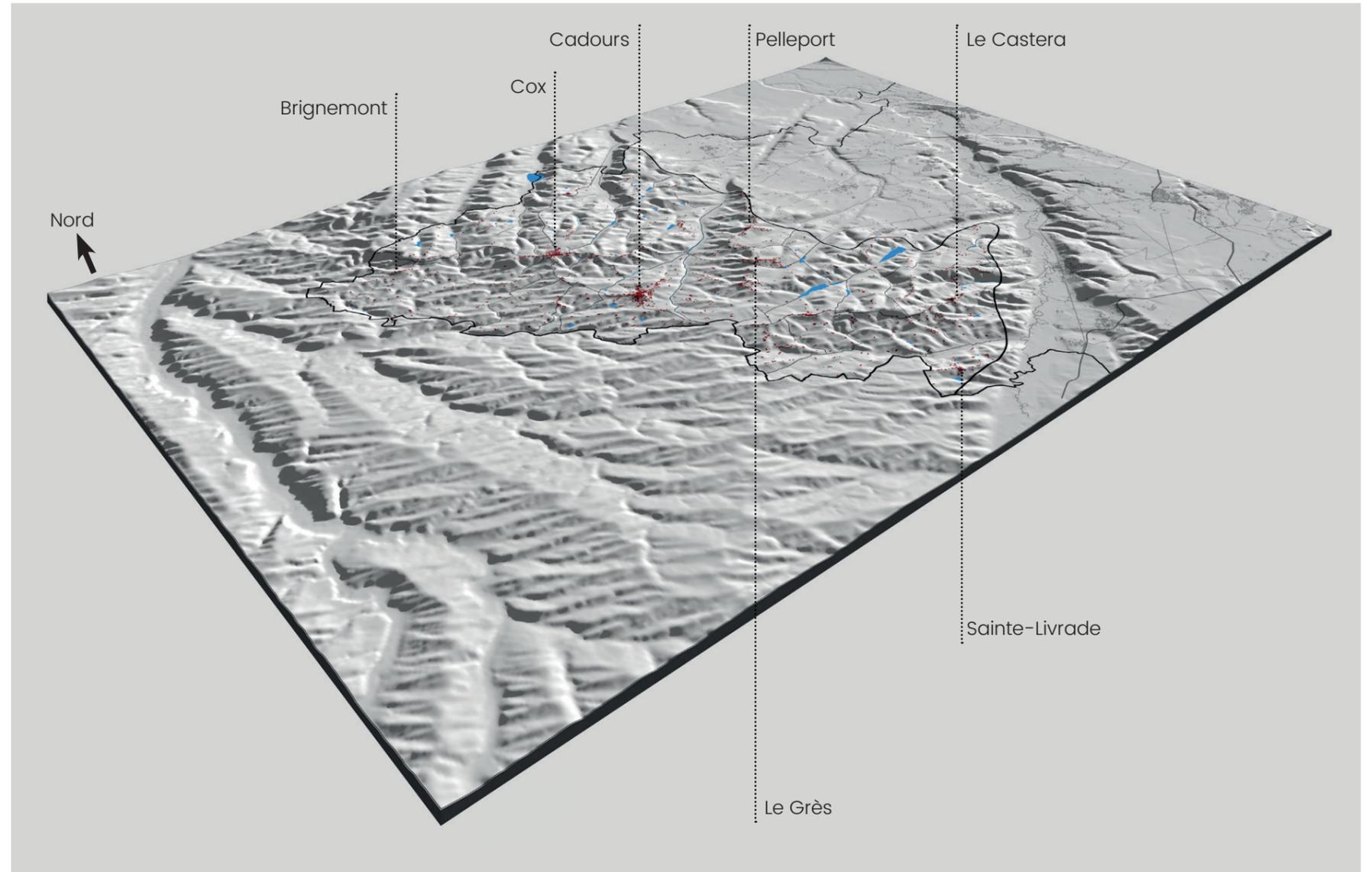


# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

## LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

\_ 17 communes

- Bellegarde-Sainte-Marie
- Belleserre
- Brignemont
- Cabanac-Séguenville
- Cadours
- Caubiac
- Cox
- Drudas
- Garac
- Lagraulet-Saint-Nicolas
- Laréole
- Le Castéra
- Le Grès
- Pelleport
- Puységur
- Sainte-Livrade
- Vignaux

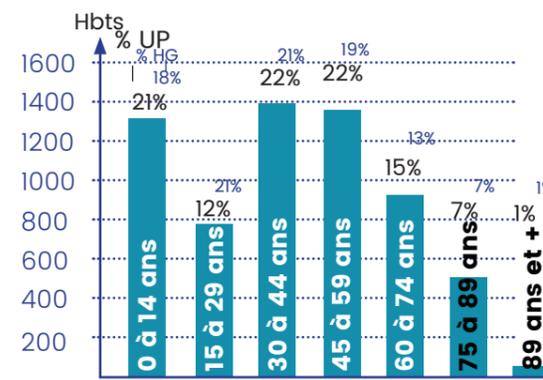
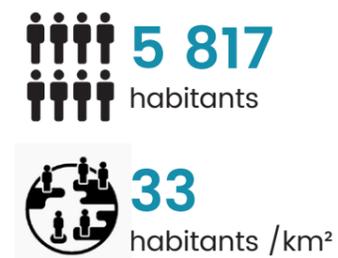


Partiellement : Bretx - Launac - Le Burgaud - Menville et Thil

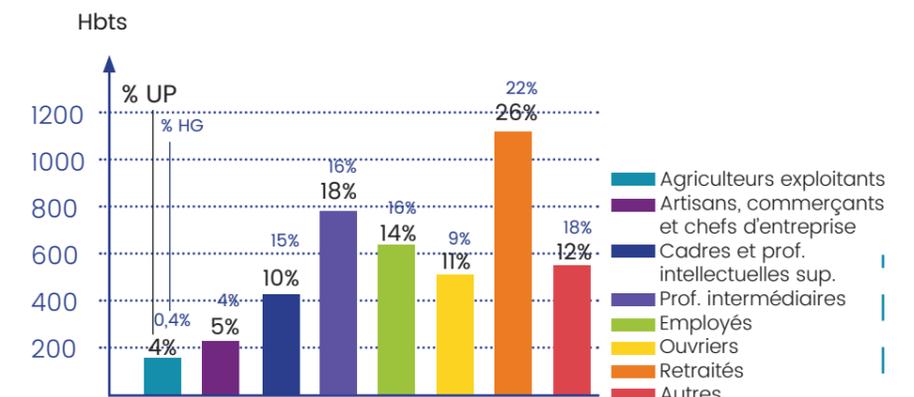
\_2 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté de Communes des Hauts Tolosans
- Communauté de Communes de la Save au Touch

### Indicateurs démographiques (Données INSEE, 2019)



Pyramide des âges (Données INSEE, 2016)



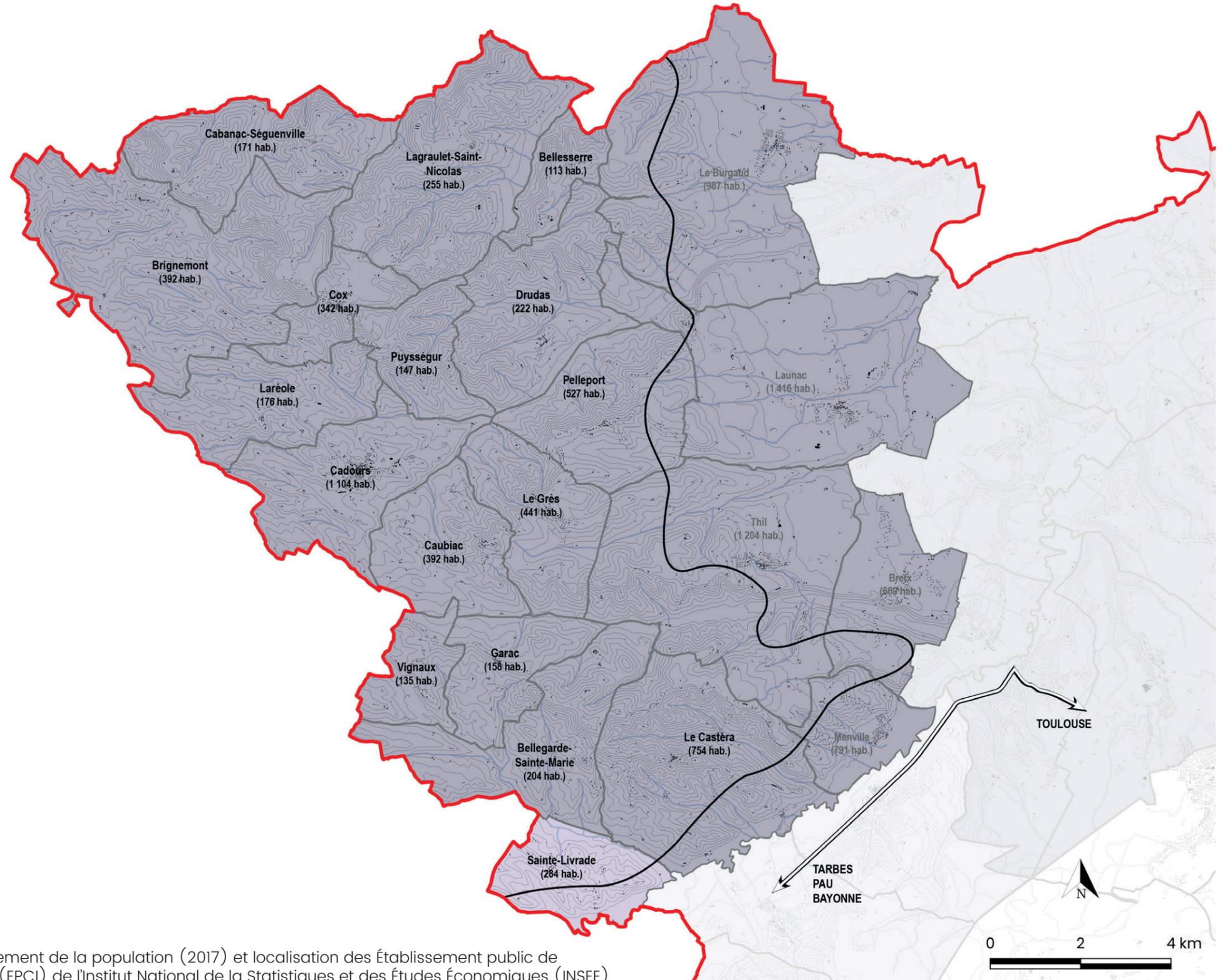
Répartition de la population par CSP (Données INSEE, 2016)



# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC des Hauts Tolosans
- CC de la Save Au Touch
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal



Source des données : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE)

